LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

LE PEUPLE BRETON N° 423 / 15 F AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ MEURZH / MARS 1999

La pêche à pied en Bretagne



Loïc Corouge

POBL VREIZH

POURQUOI RÉUNIFIER LA BRETAGNE ? (pages 6 à 9)

les bons conseils de tonton job

COMMENT APPRENDRE A VISER

Le bon chasseur que tu es rate parfois sa cible. Tu n'est pas le seul : depuis la dernière ouverture de la chasse, on compte déjà 250 accidents de tir et cinquante cadavres, plus qu'au Paris-Dakar qui n'a, jusqu'ici, que 39 macchabées au compteur. Manque d'entraînement manifeste ! Il va te falloir apprendre à mieux viser dans le mille de ta cible, si tu veux faire, avant la fermeture de la chasse aux migrateurs, un max de points sur tes dindonneaux d'élevage, puisque Doux se refuse désormais à les saigner dans son abattoir de Chateaulin.

Le centre de la cible n'est pas toujours là où on le cherche. Ainsi Alain Glon, le nouveau patron de l'institut de Locarn, qui fabrique de l'aliment de croissance pour P.D.G. bretons, donne l'exemple en centralisant le siège social de sa boite à Paris, centre de la Bretagne comme chacun sait.

Un autre qui a du mal à bien viser, c'est Goustat, le patron de Chasse Tradition Piège à Cons, il vient de se faire mettre en examen pour avoir confondu, au cours d'une séance de tir au gros lot, la caisse de sa fédération de chasse de Dordogne et celle de son parti. Ce n'est pas son disciple, notre Conseiller régional, ancien permanent de la fédération de chasse 22 et grand sauveur, avec Génovèse, ancien patron de Locarn, de la majorité du duc de Josselin qui louperait ainsi son tir à la caisse.

Pour débuter, entraîne-toi avec des fléchettes, c'est moins dangereux que le fusil. Tu fais des ronds concentriques sur une carte de Bretagne. Prends ensuite exemple sur la Sainte Vierge. En voilà une qui met toujours dans le mille en apparaissant au bon endroit. Autre chose que Sainte-Anne, qui s'est lamentablement plantée en débarquant à Sainte-Anne d'Auray, c'est-à-dire beaucoup trop au sud !

"Breih 2000", une association du Morbihan qui suit à la lettre mes bons conseils (voir en janvier "Comment préparer l'an 2000"), vient de placer sa fléchette dans le mille en choisissant Querrien, et non Locarn, comme nombril géographique, historique et spirituel de la Bretagne. Devine ce qui s'est passé à Querrien il y a 3 siècles? La Sainte Vierge en personne, qui voulait être vue de tous les Bretons, s'est pointée le 15 août 1652, juste au centre, dans le faisceau des projecteurs lasers. L'apparition a été homologuée par le chronométreur officiel du Vatican. Hélas ! seule la petite Jeanne Courtel a eu le privilège de l'apercevoir, car Régis Hutin Desgrées était indisponible.

Au presbytère de Querrien, depuis cette annonce, on ne sait plus où donner de la tête. Qui va gonfler les 2 000 ballons que "Breizh 2000" va lacher ? Combien y aura-t-il de chasseurs pour tirer dessus ? Encore heureux que "Breizh 2000" ait choisi des ballons, car avec des étourneaux, animaux vicieux proliférant dans les sapinières de Locarn pour lorgner sur ton ensilage à maïs, tu risquais, en visant, de te prendre une crotte dans l'œil, ce qui aurait constituer un handicap insurmontable pour apercevoir en direct l'arrivée du 21e siècle.

Qui va couper la trique pour faire flotter le "Gwen ha du" de 90 mètres, prévu pour l'occasion ? A mon avis, il faudrait demander à Alain Glon, car à Locarn on a l'habitude de cultiver la performance. Encore que le nouveau "bureau pentacéphale" (!) de l'Institut ait désormais planqué son drapeau des croisades et réfute toute référence à l'Opus Dei. Que des mauviettes ! Ils n'arriveront jamais à couper, pour la fête de Querrien, une trique de 100 mètres. (Je rajoute dix mètres pour le manche).

Une fois de plus, il va falloir faire appel à Gourvennec... Il paraît qu'il a une de ces triques depuis le Crédit agricole du Finistère, dont il était président en 98, a effacé son ardoise de 34 millions laissés dans les piscultures Aquadis.

Comme tu le vois, pour viser juste, mieux vaut s'adresser à Gourvennec qu'à ses clones. Et dans tous les cas de figure, le centre de la cible est partout près du coffre.

Viens, on va s'essayer une Coreff au "Rendez-vous des chasseurs" à Santec, un café bien placé pour surveiller l'arrivée du ferry...

Merci qui ? Merci tonton Job !

Job Kreizbreiz

Souscription

Ci-dessous, une nouvelle liste de souscripteurs. Souvent ceux qui en s'abonnant ou se réabonnant, font le geste (combien apprécié !) d'arrondir le chèque, au-delà du montant de l'abonnement. Chaque fois que vous pratiquez ainsi, c'est comme si vous nous écriviez : "Tenez bon ! Continuez !". Merci à tous.

Gilbert Le Roux, Boissy-St-Léger, 20 F ; Thierry Querrec, Pommerit-Jaudy, 20 F ; Piederrière, Rennes, , 20 F ; J.-Michel Derrien, Danjy, 90 F ; Guy Kerhamon, Breles, 40 F ; Christian Briendo, Plouagat, 40 F ; Barvec Le Goas, Nantes, 40 F ; Didier Chenevière, Mantes-La-Jolie, 20 F ; Yvon Ollivier Henry, Plouha, 40 F ; Joseph Jézéquel, Pleumeur-Bodou, 20 F ; Albert Deshayes, Quimper, 40 F ; Michel Drouelle, Yerres, 40 F ; Lucien Cevaer, L'hôpital Camfrout, 40 F ; Françoise Monfort, Brest, 40 F ; Michelle Prevaux, Sarzeau, 40 F ; J.-Jacques Monnier, Lannion, 50 F ; Evelyne Le Grevellec, Paris, 40 F ; Eric Bourges, Pleubihan, 90 F ; Henri Canevet, Pont-L'Abbé, 20 F ; Dan Ar Bras, Quimper, 140 F ; Yves Guérin, Guéméné-Penfao, 20 F ; Pierre Bernard, Ploemeur, 40 F ; J.-Luc Le Cleac'h, Tréffiagat, 20 F ; Jean Le Corre, Quimper , 40 F ; Alain Thomas, Issy-les-Moulineaux, 40 F ; Louis Le Begat, Paimpol, 40 F ; Emile Tanneau, St-Brieuc, 40 F ; Ronan Gaillard, Nantes, 20 F ; Yves Le Cœur, Pontivy, 40 F ; Jean Guiffan, Nantes, 20 F ; J. Le Breton de Vonne, Indre, 80 F ; Philippe Cousin, Plogonnec, 90 F ; Yves Le Berre, Paris, 40 F ; Raison-Delouche, Poitiers, 40 F ; Yves Jardin, Douarnenez, 90 F ; Michel François, Besne, 90 F ; Benoît Le Lann, Nantes, 40 F ; Fanch Ar Bleiz, Ploubazlanec, 40 F. Total mois : 1720 F. **Total 1999 : 4.019 F**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1999

Sommaire

Mars
Meurzh
1999



Faire un journal "militant", ce n'est pas (ou si rarement !) se faire plaisir ; ce serait plutôt essayer de faire plaisir.

Non pas par démagogie, mais tout simplement pour satisfaire la demande de nos lecteurs (quand nous arrivons à bien la cerner) avec l'espoir que le nombre de ceux-ci grandira.



Ce numéro illustre un peu cette méthode. On nous a fait le reproche, justifié, d'être difficiles à lire parce que les caractères que nous utilisions étaient souvent trop petits. Toutes les pages de ce numéro ont été composées avec le souci de la lisibilité pour tous. Ce n'est sûrement pas parfait mais on a fait un gros effort !

Et le contenu ? Oh ! beaucoup de choses...



La récurrente et d'actualité question de "Nantes-en-Bretagne" est traitée, à plusieurs voix, pages 4 et de 6 à 9.

La question, presque culturelle, de la pêche à pied sur le littoral breton occupe les pages centrales (16 et 17).

De l'économie, bien sûr, pages 18, 19 et 20.



De l'environnement (page 21), de l'international (pages 22 et 23) et – toujours pour tenir compte de nos lecteurs – des pages culturelles peut-être plus variées, avec des "papiers" sur le cinéma (page 24) et le théâtre (page 25). Voilà, entre autres.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos critiques et/ou votre approbation. Kenavo.

Joël GUÉGAN

Qui est le porte-parole de l'UDB ?


D.R.

Les deux derniers mois, le PB a présenté à ses lecteurs les 26 membres du Bureau politique de l'UDB. Ce mois-ci, notre démarche, est différente et ne concerne qu'un seul camarade. Christian Guyonvarc'h occupe, à l'UDB, la fonction bien particulière de Responsable des affaires extérieures et de porte-parole de cette formation. C'est ce porte-parole que nous avons souhaité mieux faire connaître.

Le PB – Christian : Nom, âge et profession ? Comme on dit dans l'administration...

Guyonvarc'h Christian, c'est mon nom depuis 34 ans... Je suis né à Hennebont et j'y ai effectué toute ma scolarité jusqu'au bac. Depuis 1995, je suis conseil d'entreprise pour des recherches de financement et de joint-ventures européens, particulièrement en matière de recherche-développement.

Le PB – Que faisaient tes parents ? Quelles ont été tes études et formation professionnelle ? Es-tu bretonnant ?

Je suis né dans une famille de garagistes. Mon père a commencé comme apprenti-mécanicien à 14 ans. Ma mère était déjà fille de garagistes et a commencé à travailler au même âge. Depuis une quinzaine d'années mes parents se sont reconvertis dans la brasserie et la restauration, d'abord à Nice puis à Hennebont.

J'ai mené des études d'histoire qui m'ont conduit jusqu'à la maîtrise et au CAPES. Ensuite, j'ai effectué deux ans de service civil comme objecteur de conscience au sein de l'association Ar Falz - Skol Vreizh. Puis au moment de réintégrer l'éducation en 1989, je suis parti pour Bruxelles travailler aux côtés de Max Simeoni qui venait d'être élu député européen. Au terme de son mandat en 1994, j'ai choisi de ne pas faire carrière dans l'administration européenne et j'ai préféré rentrer en Bretagne. Le mal du pays... Comme j'avais pris quelques «mauvaises habitudes», notamment celle d'être mon propre chef dans mon boulot quotidien, j'ai renoncé à réintégrer l'éducation.

Je ne suis malheureusement pas bretonnant. Dans les fonctions publiques que j'occupe, c'est un handicap, mais comme je ne suis pas naturellement doué pour les langues, maîtriser la langue bretonne suppose que j'y investisse beaucoup de mon temps. Mes occupations professionnelles, d'élu local et de porte-parole de l'UDB ne me le permettent pas pour le moment.

Le PB – Quand as-tu adhéré à l'UDB ?

A l'automne 1983, à Nantes où j'étais en licence d'Histoire.

Le PB – Quand et comment te sont venues tes convictions bretonnes ?

C'est une longue histoire. Il n'y avait pas d'antécédents, si je puis ainsi dire, dans la famille. L'histoire de mon engagement est cocasse puisqu'il s'est fait en militant contre l'apartheid et plus particulièrement contre le maire RPR de Nantes qui avait des amitiés avec le régime sud-africain de l'époque. J'animais une association avec d'autres étudiants, bretons mais aussi africains. Nous avons cherché un soutien auprès de l'opposition municipale et nous l'avons trouvé auprès de l'unique conseiller municipal UDB, Patrick Pellen, qui est toujours élu de la capitale bretonne mais désormais dans la majorité. Tout ça m'a beaucoup «perturbé». Comment pouvait-on être d'un parti breton, autant dire ringard, et se soucier d'êtres humains à l'autre bout de la planète ? J'ai voulu résoudre cette énigme et j'ai compris que le combat pour les droits de l'homme et la dignité des peuples était partout le même. Adhérer à l'UDB m'a permis de rencontrer des Kurdes, des Sarhaouis, des Tibétains, des Berbères, des Timorais, des Palestiniens et bien d'autres qui me sont tous apparus comme des frères de lutte...


D.R.

Conférence de presse à Saint-Malo en 1998 aux côtés de son prédécesseur Herri Gourmelen.

Le PB – Ton parcours à l'UDB ? Tu es RAE depuis quand ?

J'ai été membre de la section de Nantes jusqu'en 1984, puis de la section de Lorient que je n'ai plus quittée. Elu au bureau politique en 1986 où je me suis investi dans le service «Réflexion et Etudes», je suis devenu responsable des affaires extérieures et de ce fait porte-parole de l'UDB en novembre 1994. J'ai succédé à Herri Gourmelen avec qui la transition s'est faite dans les meilleures conditions.

Le PB – Aujourd'hui peux-tu nous dire en quoi consiste le travail d'un RAE et plus encore la journée ordinaire d'un porte-parole ?

C'est très varié. Cela consiste à assurer la présence publique de l'UDB dans toutes les circonstances et par tous les canaux possibles : dans les relations avec d'autres partis, les syndicats ou les associations, dans les réunions et les manifestations de la fédération Régions & Peuples Solidaires et du Parti démocratique des peuples d'Europe. Cela consiste aussi bien sûr à répondre aux sollicitations des médias et, plus souvent (l'UDB n'est pas le PS ou le RPR !), à se rappeler à leur bon souvenir sous la forme de communiqués de presse au rythme de deux à trois par semaine, selon l'actualité. Ce travail de relations publiques est mené en collaboration avec Yves Jardin, chargé des relations internationales, Herri Gourmelen, chargé du secteur des élus, et Alan Hinault qui nous représente dans certaines instances culturelles.

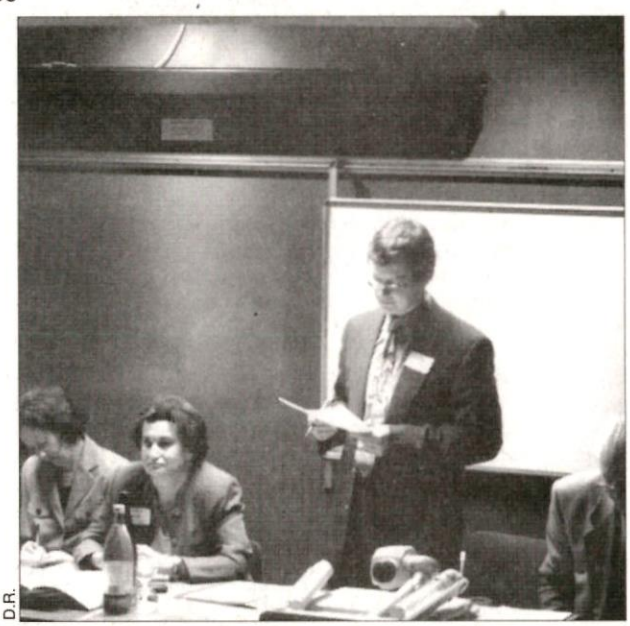
Le travail de RAE au quotidien consiste d'abord à lire beaucoup pour se tenir au courant d'un maximum de choses pouvant intéresser la Bretagne mais aussi à suivre l'actualité européenne et mondiale.

Le PB – As-tu le sentiment que le porte-parole de l'UDB est assez connu ?

En tant que «vitrine»" de l'UDB, son porte-parole ne sera jamais assez connu ! Certes, j'ai le sentiment que les médias bretons prêtent un peu plus attention qu'il y a quelques années aux prises de position de l'UDB, mais cette petite embellie sur le front médiatique est loin de compenser notre absence totale à la «grand-messe cathodique» de 20 heures, là où se fait l'essentiel de l'opinion. Du côté de la presse parisienne et étrangère, soyons lucides, ce qu'il est convenu d'appeler le «mouvement breton» ne fait parler de lui que lorsqu'un attentat survient à Belfort. Après cet attentat, des médias qui ne s'étaient jamais fait l'écho de nos interventions depuis que j'exerce les fonctions de porte-parole, comme «Le Journal du Dimanche» ou «Le Figaro», m'ont appelé pour savoir si je connaissais les membres de la soi-disant ARB (sans rire)... ce qui en dit long sur les relations médias-démocratie.

Le PB – Quelle est la tâche la plus ingrate que tes fonctions t'amènent à remplir ?

Sans démagogie je dirais répondre aux demandes d'information sur l'UDB. Non pas que cela me déplaise, bien au contraire, car c'est un signe de bonne santé pour un parti, mais, en l'absence de permanents à même d'effectuer ce travail de relations publiques de base, répondre aux courriers me prend pas mal de temps que je préférerais employer autrement.



D.R.

Intervention devant le Parti démocratique des peuples d'Europe à Cardiff en juin 1998.

Le PB – Quel est, à l'inverse, le plus exaltant à accomplir dans tes responsabilités ?

Quand une prise de position de l'UDB est reproduite dans les médias et qu'elle provoque un débat en obligeant les autres formations politiques à réagir, on se dit que la frappe était belle. On a fait trembler les filets de l'adversaire et ça fait plaisir !

Le PB – Tu portes, comme ton prédécesseur Herri Gourmelen, un superbe nom de famille celtique. Est-ce que ça aide dans ton rôle ?

Si j'en juge au nombre de fois où je me suis vu obligé d'épeler mon nom, y compris et d'abord en Bretagne, je ne suis pas sûr que ce soit un avantage déterminant. Cela en dit long d'ailleurs sur l'acculturation subie en Bretagne depuis quelques générations. Mais je ne tire aucune gloire de mon patronyme. Du reste, la dernière fois que je suis monté à cheval, je me suis fracturé le poignet, ce qui fera bien rire les bretonnants qui connaissent un peu le breton du haut Moyen Age (*)...

Le PB – Te sens-tu une relation particulière avec les adhérents de l'UDB ?... Etre leur porte-parole, comment cela se vit-il ?

Je trouve qu'être adhérent/e de l'UDB, même en 1999, c'est un acte politique et civique très courageux. Je ne vois pas mes camarades comme une avant-garde omnisciente chargée d'apporter la lumière de la connaissance à nos compatriotes mais comme des hommes et des femmes libres qui mettent leurs convictions au-dessus de tout intérêt personnel, de toute recherche d'avantage matériel. C'est une chose assez rare en politique pour être saluée. Mais tant qu'à n'avoir qu'une vie, autant qu'elle serve à quelque chose, non ? Et il y a des causes moins respectables que vouloir faire de la Bretagne un pays libre et démocratique.

Le PB – Songes-tu quelquefois à être remplacé ? Est-ce que ton Parti y pense ? Ne serait-il pas bon de préparer, techniquement, la relève ?

Je ne suis pas encore atteint d'overdose, même si mes occupations professionnelles ne sont pas faciles à concilier avec les exigences d'un porte-parole en terme de disponibilité. Si l'UDB songe à me remplacer, je ne suis pas informé et je redoute le complot.. Non, sérieusement, nul n'est éternel et même si je n'ai pas encore atteint un âge canonique, il n'est jamais sain qu'une personne occupe les mêmes fonctions trop longtemps. Si j'ai un souhait à émettre sur mon successeur, je souhaite que ce soit une femme, non pour émoustiller les médias mais parce que cela permettrait sûrement d'augmenter le nombre de femmes à l'UDB qui reste beaucoup trop faible, à peine plus de 20 % des adhérents. Sexiste malgré soi, c'est triste !

(*) Guyonvarc'h signifiait à cette époque «digne d'avoir un bon cheval».


D.R.

Aménagement du territoire : lettre aux apôtres du Grand Ouest

On ne trouve guère d'Ecossais ni de Catalans si ce n'est, peut-être, dans le fond de quelque hôpital psychiatrique, pour réclamer avec insistance la mise à mort de leur pays et l'enfouissement de sa dépouille dans un Grand Nord britannique ou un Grand Est espagnol. Par contre, la disparition de la Bretagne par fusion-absorption dans un Grand Ouest français est régulièrement présentée comme un projet enthousiasmant par des politiciens ou technocrates bretons (ou supposés tels). Le député R.P.R. de Loire-Atlantique, Michel Hunault, a développé récemment, dans un article intitulé « construire le Grand Ouest » (O.F. du 28/12/98), un vibrant plaidoyer en faveur d'une méga-région qui regrouperait Bretagne, « Pays-de-la-Loire » et Basse-Normandie. Ce Grand Ouest superbalèze nous ferait enfin entrer de plain-pied dans la modernité – pauvres ploucs que nous sommes – en nous permettant d'« aborder les défis du prochain millénaire », pas moins (!). Quel crédit peut-on accorder à un homme qui croit qu'« Olivier Guichard est le « père » de l'aménagement du territoire » (sic) ?

Quant au toujours pétulant Pierre Méhaignerie, il est devenu le samedi 23 janvier le premier président de l'Union pour le Grand Ouest (U.G.O). Un événement historique majeur, qui n'a pas été salué à sa juste mesure et qui doit remplir de fierté les Bretons, l'U.D.F. ayant enfanté ce machin dans notre bonne ville de Vannes. Quelle revanche pour un homme qui n'a pas eu l'heur d'être adoubé par les états-majors parisiens pour prendre la tête de la région administrative « Bretagne » ! Ce cher Pierre donne, dans une déclaration à « Ouest-France » (25/1/99), toute la mesure de sa science politique et de sa connaissance de l'Europe lorsqu'il évoque la possibilité de constituer « une force politique interrégionale (sic) de plein exercice comme en Catalogne ou en Bavière » ! Un élu U.D.F. du Morbihan, le député Jacques Le Nay, précise par ailleurs sans rire que l'un des objectifs de cette structure est d'« enraciner le débat dans la proximité » !

Yves Morvan, le président du Conseil économique et social de Bretagne, relève d'un autre cas de figure : celui du discours à géographie variable. Tantôt Breton, tantôt « Ouestien », Yves Morvan semble guidé avant tout par le double souci de complaire à ses interlocuteurs et de ménager ses intérêts. S'il juge de bon aloi de naviguer sous pavillon breton lorsqu'il s'agit de fourguer sa prose, Caméléonix livre à « Ouest-France » (4/12/98) une autre vision de la Bretagne de demain : le sabordage pur et simple. Pour lui, un mariage Bretagne-Pays-de-la-Loire serait une bonne chose car « moins de régions, c'est moins de cloisons ». A défaut, poursuit-il, « il faudrait au moins un Pacs ! » La perspective d'appeler Christine Boutin à la rescousse ne nous réjouit guère, mais aux grands maux, les grands remèdes !

Une chose est certaine: dès lors que l'on décide de faire abstraction des considérations humaines, sociales, culturelles, historiques, économiques, géographiques et autres sources de complications, dès lors que l'on décide d'ignorer sciemment les aspirations des populations concernées, la gestion d'un territoire devient presque aussi facile que la découpe d'une dinde ou le partage d'une tarte au citron. Prenons par exemple la France : c'est déconcertant de simplicité : il y a Paris, le Nord, l'Ouest, le Sud, l'Est et le Centre et mat pell zo ! Il existe d'ailleurs une alternative ingénieuse, exposée l'année dernière par Charles Pasqua (encore un des « pères » de l'aménagement du territoire) et qui consistait à calquer le découpage électoral sur la carte du téléphone qui partage la France en cinq zones ! Comme quoi la poésie et l'humanisme n'ont pas de limites !

Nos pères Ubu de l'aménagement du territoire, se rendent-ils compte du spectacle affligeant qu'ils offrent et qui n'a pas d'équivalent en Europe, celui d'hommes qui se déclarent disposés à faire disparaître leur propre pays dans les fosses communes de l'Histoire ? Rien n'est moins certain. Je suis personnellement assez enclin à penser que ces hommes ne lisent pas, n'ont ni télévision ni radio. Sinon, comment pourraient-ils ignorer à ce point que l'Europe des régions et des peuples est en marche ?

***Ronan DIVARD**, Responsable de la fédération UDB du Finistère*

Le PCF contre l'intercommunalité : un combat d'arrière-garde

Les députés du PCF ont beaucoup pesé pour qu'à l'occasion de l'examen du projet de loi Chevènement sur l'intercommunalité, l'idée de faire élire au suffrage universel direct les délégués des structures intercommunales soit repoussée. Les quelques députés du MDC mais aussi la vieille garde jacobine du PS en ont profité pour renvoyer le projet aux calendes grecques. Il est regrettable qu'une formation politique comme le PCF, qui se veut de gauche, accepte qu'une part croissante des impôts locaux que paient nos concitoyens soit gérée par des personnes cooptées qui n'ont pas de comptes à rendre directement devant les électeurs. En effet, qui sait que tel ou tel élu municipal est aussi délégué au SIVOM, à la communauté de communes, au district ou à la communauté urbaine ?

Le PCF aura beau dire ce qu'il voudra, il ne convaincra personne que l'immobilisme en la matière soit un progrès pour la démocratie. En croyant défendre la démocratie communale, le PCF ne fait en réalité que creuser le fossé entre les élus et les électeurs. Le fond du problème, c'est que les communistes n'ont jamais accepté l'intercommunalité. .Mais l'intercommunalité est un phénomène irréversible né de l'incapacité croissante des communes à agir efficacement sur les leviers du développement et de l'accroissement des charges qui pèsent sur les collectivités locales (traitement de l'eau, collecte et traitement des déchets, normes de sécurité de plus en plus sévères dans les traitements publics, transports en commun, etc.). L'intercommunalité est aussi irréversible que peut l'être la mondialisation. Et ce n'est pas nous qui portons ce jugement sur la mondialisation, mais un certain... Fidel Castro !

La question n'est donc plus de savoir si l'intercommunalité est souhaitable ou non mais de lui fixer des règles, et la première de ces règles, c'est la démocratie. On regrettera une fois encore que les communistes aient choisi de mener un combat d'arrière-garde, offrant par là même à Alain Juppé l'occasion de jouer les modernes.

C. GUYONVARC'H

Le gouvernement renonce à faire élire les délégués intercommunaux au suffrage universel : le choix de l'opacité et du conservatisme

En décidant de repousser la question de l'élection des délégués intercommunaux au suffrage universel au-delà de 2001, date des prochaines élections municipales, le gouvernement Jospin a fait le choix de l'immobilisme.

Cette décision n'est pas justifiable alors que les structures intercommunales gèrent des budgets de plus en plus importants (1) sans que les décideurs n'aient jamais à s'expliquer directement devant les électeurs. La chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées vient de rendre un rapport dans lequel elle dénonce une situation "peu compréhensible, peu transparente et peu démocratique".

Il était pourtant facile au législateur de prévoir en 2001 un couplage des élections communales et intercommunales. Pour garantir une juste représentation de chaque commune et de chaque sensibilité politique dans les instances intercommunales, il suffisait de prévoir la présence sur le même bulletin de vote des candidats aux élections communales et de ceux aux élections intercommunales. Cela ne posait aucune difficulté technique et ne créait aucun frais supplémentaire.

Le choix du gouvernement est le choix de l'opacité et du conservatisme, à l'opposé des attentes de nos concitoyens.

Union démocratique bretonne (U.D.B.)

(1) Près de 30 milliards de francs d'impôts levés en 1998 par les structures intercommunales à fiscalité propre, + 16,5 % en moyenne annuelle depuis 1992.

La section UDB de **Douarnenez-Le Cap** organise une **RÉUNION PUBLIQUE POUR UNE AGRICULTURE DURABLE, le vendredi 19 mars**, à 20 h 30, à la salle pour tous de Mahalon (avec la participation d'André Pochon).

Cette réunion sera précédée, pour ceux qui le souhaitent, de la visite d'une exploitation agricole à Trégoat, le vendredi, après-midi. (Renseignements au 02.98.92.30.63).

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

U.D.B. sur Internet

Pour obtenir des informations, tapez :

www.geocities.com/CapitolHill/2177

Adieu Jean

Jean Couderc nous a quittés en janvier, mais nous n'avons pas pu le saluer dans le PB du mois dernier.



D.R.

Né en 1919, il s'était intéressé très tôt à la Bretagne, dans toutes ses composantes. Au lendemain de la guerre, il fut de ceux qui prirent en mains autour d'eux le renouveau culturel en organisant les cercles celtiques. Jean fonda celui des îles d'Indre, Le M.O.B., le séduisit un temps, comme l'avait attiré le P.N.B. dans sa prime jeunesse.

C'est tout naturellement que le développement de l'UDB en Loire-Atlantique rendit rapidement familière aux camarades sa silhouette débonnaire, souvent ornée d'une pipe de maître-fumeur, et toujours du sourire et du pétillant regard qui en faisaient l'ami discret et efficace de tous.

Efficace, il le fut aussi dans son engagement, qu'il n'accepta de tempérer que contraint et forcé, et dans lequel la réunification de la Bretagne occupait une place de choix. Il tint bien sûr à participer à la manifestation du 1er mars 1998 à Nantes, Affichage ? Organisation de festoù noz ? Soirées électorales ? Jean répondait toujours présent.

Il arrivait qu'il fût gentiment chahuté pour ses affinités druidiques. Mais comment, en réalité, ne pas respecter la sincérité et la profondeur de ses convictions humanistes ?

C'était un homme, un combattant, un frère, qui ne nous quittera pas vraiment.

Nous voudrions dire, à Alberte, son épouse, toute notre affection dans cette douloureuse épreuve.

M.F.

Pourquoi réunifier

Réunifier la Bretagne ? Les Bretons le veulent.

Le débat devrait s'arrêter là, si la France était le pays des Droits de l'Homme. Mais si c'était le cas, la Bretagne aurait-elle été divisée ?

Laissons donc tomber les mythes, et regardons les choses en face : on ne va pas très loin en imputant la division de notre pays au seul décret Pétain-Darlan de 1941.

Le découpage que nous combattons est fondé à la fois sur les méfiances jacobines et sur les ambitions naïves de plusieurs générations de «décideurs» nantais[1].

Le Grand Ouest contre la Bretagne

L'année du décret Pétain est aussi celle de la parution du «Nantes dans la France de l'Ouest», d'Abel Durand. Le futur président du Conseil général de Loire-Atlantique y développe la plupart des arguments qui servent aujourd'hui encore à justifier les ambitions «ouestiennes» d'une poignée influente de responsables économiques et politiques nantais.

C'est dans cette ligne que s'inscrit l'avis exprimé en 1968 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes : *«Notre Compagnie n'est pas favorable à l'appellation Armorique, qui pourrait laisser penser que Nantes est attachée de manière privilégiée à la Bretagne. Elle préfère l'appellation d'Ouest ligéro- atlantique».*

En 1972, Olivier Guichard fit remplacer in extremis un avis du Conseil général favorable à une région de 7 ou 8 départements par un avis prônant une vaste région incluant le Poitou Charentes !

L'idée d'un rayonnement nantais sur 8, 10, 14 départements ou davantage flatte toujours quelques oreilles peu critiques. Elle n'a pourtant jamais, depuis 60 ans, débouché sur des propositions soutenues par les départements supposés intéressés.

Elle permet aux gouvernements successifs de faire rêver les «Nantais» à un avenir radieux à coup de métropoles d'équilibre ou de dimension européenne, tout en écartant dans les faits la réunion des départements bretons dans une même région, en faveur de laquelle ils se sont pourtant tous plusieurs fois prononcés.

Des «Pays de Loire» inconsistants

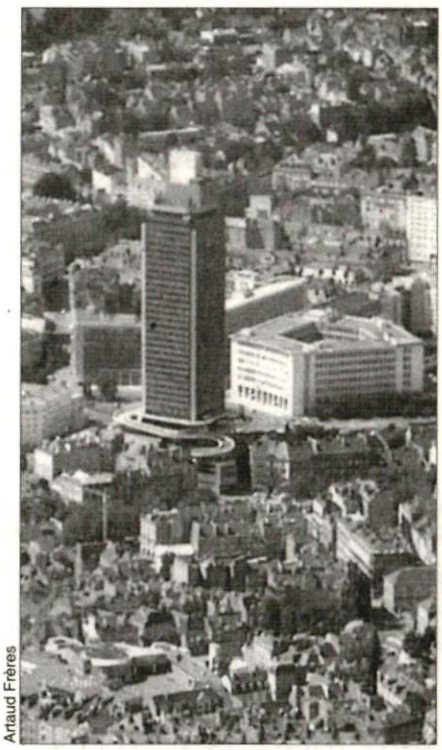
Et depuis le même temps au nom du même rêve, les principaux responsables économiques et politiques du département s'interdisent d'associer publiquement les mots Bretagne et Loire-Atlantique, et acceptent «provisoirement» un découpage auquel aucun d'eux ne croit.

L'actualité récente en fournit deux exemples :

– en décembre 1998 le préfet de Loire-Atlantique, préfet de région, s'exprime devant le conseil municipal de Nantes. En deux heures, il ne trouve pas l'occasion d'aborder le rôle de Nantes comme capitale régionale ;

– en 1997 et 1998, le district de Nantes élabore un document intitulé «Projet 2005». On pourrait se demander à le lire si les Pays de Loire existent, et le rôle qu'y joue Nantes. Et pour cause : la question ne s'est imposée dans aucune des commissions préparatoires...

Mais tout le monde fait comme si... Et tous les jours un million de Bretons, en ouvrant leur télé, leur radio, leur journal, en allant à l'école en faisant des recherches statistiques, se voient ou s'entendent rattachés à cette circonscription artificielle, voient ou entendent la Bretagne présentée comme une région «voisine».



Artaud Frères

...à aujourd'hui : la Tour Bretagne à Nantes : une identité difficile à nier.

Le vrai gagnant : Paris

Il pourrait y avoir quelques raisons d'organiser une concertation entre la Bretagne et les régions voisines. L'enseignement supérieur, la recherche, certaines liaisons terrestres ou aériennes sont des domaines de coopération possibles. On y relève même quelques tentatives plus ou moins heureuses. Mais elles ont le souffle court.



P. Morisan

D'hier : le château des ducs de Bretagne...

la Bretagne ?

C'est que politiquement, humainement, l'Ouest n'existe pas. Qui se présenterait sérieusement au Japon comme un homme ou une femme «de l'Ouest» ? L'ouest de quoi ? Le sens du mot varie à chaque passage de frontière.

Reconnaissons tout de même que cette fausse «grande région» est un peu structurée. Par des voies de communication. Lesquelles ne convergent pas vers Rennes ou Nantes ou Brest mais...vers Paris ! La plus grande gare de l'Ouest est la gare Montparnasse !

N'est ce pas l'un des nœuds du problème ? La centralisation économique et politique a besoin de régions faibles, qu'elles soient simplement factices, comme celles que nous connaissons, ou grandes et inconsistantes, comme celles qu'on évoque pour demain au nom de l'indéfinissable «dimension européenne».

Pourquoi Paris sacrifierait-il sa prééminence ?

La dynamique bretonne

En fait, si l'Ouest trouve sens un jour, ce sera autour d'un vrai pôle d'équilibre à l'attraction parisienne. Un pôle dynamisé par le commerce maritime, par une agriculture de qualité, par des réseaux denses et rapides de communication, dans un environnement attrayant.

Le développement d'une Bretagne réunifiée s'impose ainsi comme le seul vrai moteur d'ambitions extra-régionales.

Concurrentes à certains égards Nantes et Rennes ont justement en commun un intérêt méconnu au développement de la Bretagne occidentale. Placées aux portes de la péninsule, elles doivent une part notable de leur croissance aux courants d'échanges qui vont vers celle-ci et surtout géographiquement captifs[2], en reviennent. Tout ce qui enrichit la Bretagne occidentale joue plus ou moins en leur faveur. Ce jeu sans perdant est l'une des clefs du développement breton. Si Nantes et Rennes jouent dans le même camp...

Actuellement, au contraire, la Loire-Atlantique cotise à l'est de ses limites, là où l'attraction la plus forte est celle de la région parisienne. Rien ne revient. Toute la Bretagne y perd. Et le «reste de l'Ouest» regarde de plus en plus vers Paris.

Un combat majeur pour l'UDB

On pourrait poursuivre. Au risque d'oublier que le point de départ, c'est le désir des Bretons de vivre ensemble dans une région qui s'appelle la Bretagne ! Un désir confirmé par tous les sondages.

Le reste répond aux objections faites, de plus ou moins bonne foi, par les uns ou les autres.

L'UDB. a pointé dés sa constitution en 1964 les responsabilités dans ce dossier : celles de l'Etat, mais aussi celles des milieux d'affaires nantais ou rennais, des médias, des élus. Elle en a fait une brochure, due à la plume d'Aldrig Russon, longtemps représentant passionné de la Loire Atlantique à son bureau politique.

Du *«Problème breton de Brest à Nantes»* aux appels à manifester, en passant par la publication de statistiques sur cinq départements, il n'est guère de numéros du «Peuple breton» qui n'aient relayé et nourri le combat.

La présence de candidats et d'élus UDB en Loire-Atlantique est une autre dimension de celui-ci, inaugurée en 1977 par l'entrée durement négociée de Patrick Pellen au Conseil municipal de Nantes.

Les militants de l'UDB mènent aussi ce combat au sein du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne, qu'ils ont contribué à fonder en 1976, et aux appels duquel ils ont toujours massivement répondu.

Nous serons tous, à Nantes, le 6 mars !

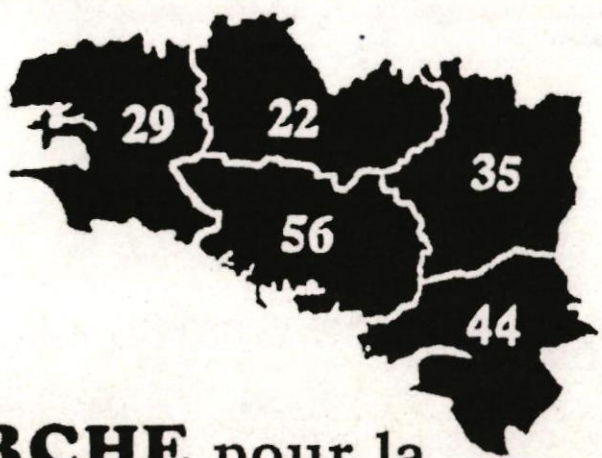
Michel FRANÇOIS,
Conseiller municipal UDB de Nantes

1 - Accessoirement rennais ou autres?

2 - Contrairement aux Sarthois, qui peuvent en principe passer tout autour d'eux des commandes de biens ou de services, les Finistériens ne peuvent, pour l'essentiel, en passer qu'à l'est.

NANTES Samedi 6 MARS

15 h Cours St-Pierre (près Cathédrale)



MARCHE pour la RÉUNIFICATION de la BRETAGNE

Interview de Pierre-Yves LE RHUN, président du C.U.A.B.

Né en 1936 dans une famille bigouden, paysanne et nombreuse, Per Rhun a quitté la Bretagne à 19 ans, bac en poche, pour devenir instituteur dans le Bordelais. Après des études de géographie à Lyon, il est nommé en 1962 professeur à Nantes, puis entre à l'Université. Il a travaillé sur des sujets d'économie rurale, d'environnement, de transports, de développement local et d'aménagement du territoire, toujours dans le cadre de la Bretagne.



D.R.

Pierre-Yves Le Rhun.

La manifestation organisée par le C.U.A.B. à Nantes le 1er mars 1998, en rassemblant plus de 4.000 personnes, avait marqué le retour du problème de la division administrative de la Bretagne sur le devant de la scène. Le 4 février dernier, le C.U.A.B. a organisé un débat public, à Nantes, avec plusieurs responsables politiques de droite et de gauche. Avez-vous tiré des enseignements de ce débat ?

La mobilisation continue de progresser. La venue de J.Y. Cozan constituait l'événement principal, et il n'a pas déçu nos attentes, car il s'est fortement engagé en public en promettant d'agir auprès du président du Conseil général de Loire-Atlantique et en appelant à la manifestation du 6 mars. Je rappelle que cette manifestation nous mènera devant le Conseil général pour obtenir d'être entendus.

En outre, la présence d'une représentante du PS est symptomatique. Ce parti n'a pas discuté de la question depuis 1981-82. Manifestement le PS se pose des questions, sans doute après le sondage SOFRES. Les Verts soutiennent l'idée de réunification, en la conditionnant d'un référendum mais étendu à toutes les régions, ce qui est peu réaliste. Mais leur soutien est-il de nature à faire bouger le PS ? Peut-être...

Il semble que les médias, particulièrement ceux de Loire-Atlantique, soient plus attentifs que par le passé à ce problème. Est-ce l'effet du sondage de la SOFRES, paru dans le "Pèlerin Magazine" en avril 1998, qui montrait que près de 2 habitants de Loire-Atlantique sur 3 étaient favorables à la réunification administrative de la Bretagne ?

Ce sondage que personne n'a contesté, a dû paraître surréaliste aux yeux des élus qui nous affirment que leurs électeurs ne leur en parlent jamais. Ce qui les a encouragés à soutenir l'idée d'une région Ouest qui a des partisans à Nantes depuis très longtemps. Comment un tel hiatus entre ce que pensent les gens et ce qu'ils expriment en public peut-il s'expliquer ? Faute de recherche sérieuse sur le sujet, je prends comme hypothèse qu'il s'agit d'une manifestation du vieux complexe breton. Mais pour autant il n'y a pas eu d'adhésion aux Pays de Loire. Une opinion publique sous anesthésie, mais nous voici en salle de réveil et sans doute plus que le CUAB, ce sont nos chanteurs qui ont cassé la glace : merci Tri Yann, merci Servat, merci Stivell, merci Dan ar Braz, et tous les autres !

Merci Tri Yann, je tiens à le dire puisqu'ils sont accusés par certains de travailler pour les Pays de Loire en particulier en créant en 1998 un CD avec l'orchestre national des PDL, enregistré en public à la Cité des Congrès de Nantes. Mais sans concession aucune sur la nature bretonne de leur répertoire, puisqu'on a pu entendre le Bro gozh ma zadou ! Par l'orchestre des PDL ! Je me réjouis de l'intrusion (inimaginable il y a peu) de la musique bretonne dans des lieux et devant des publics qui semblaient tellement fermés. C'est bien là une grande victoire, qui donne du poids à nos revendications culturelles, et indirectement, qui facilite l'avancée de la cause de la réunification.

Le développement des autonomies régionales en Europe (Ecosse, Pays de Galles...) dans le cadre du marché unique vous semble-t-il de nature à nourrir le débat sur la réunification administrative de la Bretagne ?

L'autonomie proposée et votée en Ecosse et Pays de Galles nous stimule à demander la mise à niveau de la Bretagne, ce qui comprend la réunification. L'Ecosse est un moins bon modèle que le Pays de Galles, car plus lointaine et moins accessible (nous avons bien moins de jumelages qu'avec le Pays de Galles), plus différente par son statut de nation. Le Pays de Galles ressemble bien davantage à la Bretagne.

Son futur budget de 73 milliards de francs pour 2,8 millions d'habitants nous fait saliver. Il faudrait multiplier le budget de la région Bretagne (3 MMF pour 2,8 Mhab) par 24 pour être au niveau gallois ! La réunification de la Bretagne n'aurait guère d'effet sur ce plan : le budget régional passerait à environ 4,5 MMF mais pour 4 Mhab, ce qui laisse les ressources par habitant au même niveau dérisoire par rapport aux Gallois.



Soenn Le Rouzic

Michel François (UDB), Cozan et Laudrain (droite).

Lors de la réunion du 4 février, à Nantes, organisée par le CUAB, plusieurs leaders politiques se sont exprimés : pendant que la représentante du PS se souciait, en cas de réunification de la Bretagne, du sort des départements «ouestons»... Jean-Yves Cozan, vice-président du Conseil régional de Bretagne administrative annonça qu'il allait demander un rendez-vous au Président du Conseil général de Loire-Atlantique pour lui proposer d'ouvrir le débat. Le représentant des Verts estimait que la «Bretagne historique est une région pertinente pour l'Europe» et notre camarade Michel François, au nom de l'UDB, pronostiquait que la«réunification de la Bretagne dynamisera l'ouest».

Ceci n'enlève rien à l'intérêt de la réunification. Pour la mise à niveau de la Bretagne, il est évident qu'il faut conjuguer réunification + réforme régionale donnant à la Bretagne les moyens d'action dont disposeront le Pays de Galles et la plupart des autres régions d'Europe.

En théorie, les collectivités territoriales (conseils régionaux et généraux) ont la faculté de solliciter le législateur pour obtenir une modification des découpages régionaux. Certains estiment que, face à l'immobilisme des élus dans les faits sinon dans les discours, seule la revendication d'une consultation populaire (référendum auprès des habitants de Loire-Atlantique) pourra débloquer la situation. Quelle stratégie faudrait-il adopter pour augmenter la mobilisation des Bretons, en Loire-Atlantique comme ailleurs ?

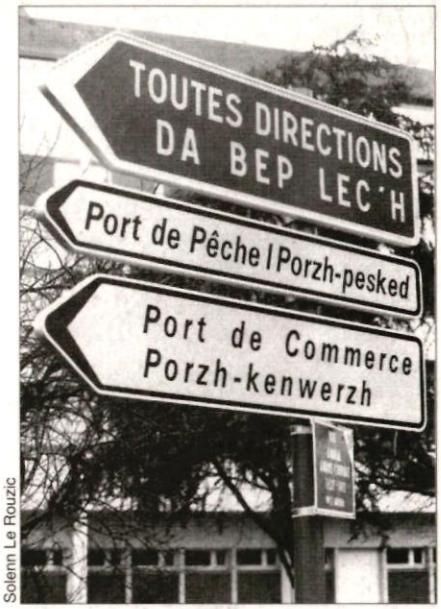
Si le Conseil général de Loire-Atlantique ne vote pas pour la réunification (s'il le fait, cela risque d'être, comme dans le passé, en faveur d'une Bretagne élargie aux départements voisins) il restera la voie du recours aux urnes. Première possibilité : un référendum d'initiative locale par exemple, dans chaque département breton. Les modalités et les risques seraient à étudier de près. Deuxième voie, comme en Ecosse, l'émergence d'une force politique régionale capable de peser sur l'équilibre des partis classiques. Cette voie suppose une démarche rigoureuse d'organisation.

D'abord bien connaître la demande. Que veulent les électeurs sur le plan de l'autonomie régionale et de la réunification ? Ensuite proposer une offre politique adaptée. A titre personnel, je pense qu'il faut simplifier cette offre à deux points clés : autonomie à la galloise, réunification de notre territoire, et que ces revendications soient portées par un collectif unitaire. Après la victoire, il sera toujours temps de proposer des programmes d'action, qui aujourd'hui sont totalement virtuels.

Au fond c'est la démarche du CUAB qui m'inspire, car je ressens la force que donne une stratégie unitaire. Ici, en Loire-Atlantique, nous représentons de fait la majorité de la population, et nous devons éviter de prendre des positions en dehors de notre objectif premier, ce qui éloignerait de nous des partisans de la réunification. Certains nous le reprochent, qui ne veulent pas comprendre ce qu'implique une stratégie unitaire. Quand il s'agit de convaincre, la démarche doit être adaptée à l'état de l'opinion, du moins tels que nous le ressentons. En tout cas, nous avons réussi à faire ressurgir notre revendication sur la scène publique, et je pense que le 6 mars nous marquerons encore un point sur les partisans de l'immobilisme…

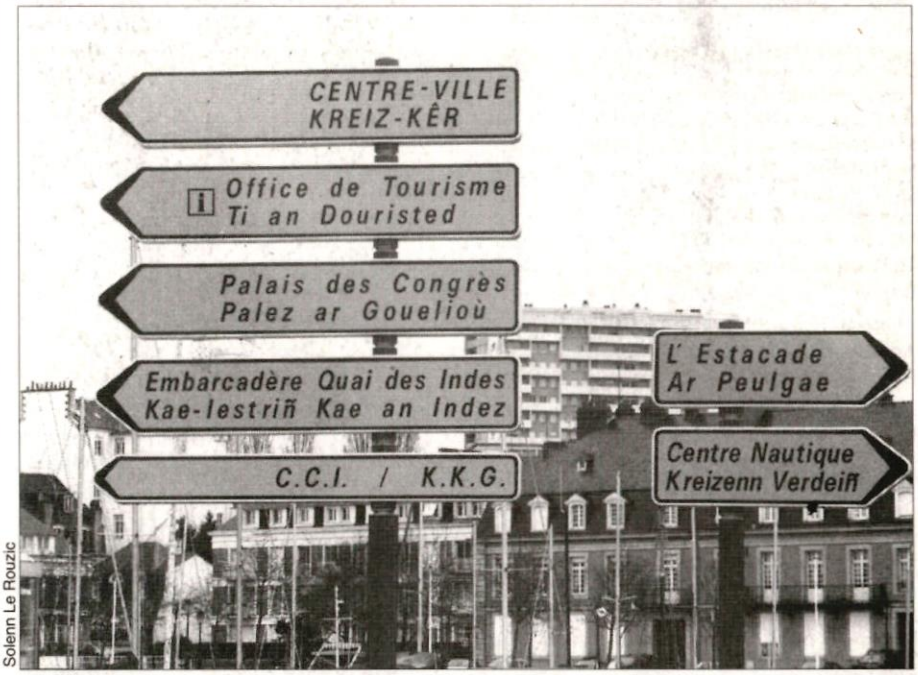
Premiers panneaux de signalisation bilingue, à Lorient

Conformément au plan d'action voté par le conseil municipal le 1er octobre dernier (voir «Le Peuple Breton» de novembre), les premiers panneaux de signalisation bilingue ont été posés à Lorient début janvier.



Solenn Le Rouzic

Disposés sur deux carrefours qui constituent l'une des entrées de Lorient par la zone portuaire de Kéroman, ces panneaux directionnels sont conformes aux dispositions pratiques adoptées par le groupe de travail «bilinguisme dans la ville» où se retrouvent des élus des différents groupes politiques (PS, PCF, UDB, droite), des techniciens de la Ville et des représentants d'Emglev Bro An Oriant (fédération des associations culturelles bretonnes du pays de Lorient). Contrairement à ce qui a pu se faire par le passé sur certaines routes départementales du Finistère et des Côtes d'Armor, à Lorient le français et le breton figurent dans la même police de caractères et dans le même format, les deux langues étant disposées l'une au-dessous de l'autre, comme au Pays de Galles pour l'anglais et le gallois. L'expérience a prouvé au Pays de Galles que les automobilistes s'habituent très rapidement à cette disposition qui est désormais recommandée par le Service de la Langue bretonne de l'Institut Culturel.



Solenn Le Rouzic

Cette opération n'est pas une fin en soi puisque tous les panneaux directionnels qui sont appelés à être remplacés seront systématiquement bilingues. La signalétique intérieure des bâtiments municipaux doit aussi devenir bilingue.

Dans le domaine de la communication, suite à une proposition du groupe UDB, l'agenda officiel de la Ville de Lorient sera bilingue à compter de l'an 2000. On s'en réjouira.

Solenn Le Rouzic

Grandes manœuvres financières

On le sait maintenant : la finance mène le monde. De plus en plus d'activités humaines lui sont subordonnées. Il faut que l'argent circule. Toujours plus vite. Alors il en faut toujours plus. Pour satisfaire l'appétit gargantuesque de l'ogresse Finance on développe deux types d'organisations aptes à capter des volumes toujours plus importants de capitaux : les groupes financiers de taille mondiale et les fonds de pension. Pour bien réussir ces grandes manœuvres on les enrobe de prétextes fallacieux. Il serait temps que le citoyen commence à s'inquiéter de la manière – et à quelles fins – son épargne est utilisée.

Les pachydermes de la finance

Selon les analystes les plus avertis, ceux à qui il ne vient jamais à l'esprit de se demander si la marche actuelle du monde ne mériterait pas d'être reconsidérée à l'aune d'un partage différent des richesses de l'humanité, la France manquait, à l'heure du marché de l'argent sans frontières, de groupes financiers de rang mondial. Il convenait d'y remédier au plus vite. C'est chose faite désormais : l'absorption de Paribas pour la Société Générale permet à la France de pouvoir enfin tenir sa place. Ouf ! il était temps. On ne pouvait entrer dans le prochain millénaire avec un si grand retard.

Que l'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas, contrairement aux apparences, une banque (la Société Générale) qui grossit mais un empire à caractère essentiellement financier qui se constitue. La différence ? Elle est assez facile à saisir. Paribas, autrefois dénommée banque d'affaires, n'est plus, et cela depuis longtemps, ce que le commun des mortels appelle une banque. On n'y dépose pas son argent. Et pourtant de l'argent il y en a. Et beaucoup ! A la tête de Paribas, une société holding (donc purement financière), dont le principe de fonctionnement est la gestion d'un portefeuille d'actions émises par des centaines de sociétés et dont elle a fait l'acquisition selon diverses procédures de concentration du capital. Les gains réalisés dans cette gestion sont mis à la disposition des filiales et sous-filiales émettrices des actions.

Mais la Société Générale, elle, est toujours une banque ? Oui bien sûr. A ceci près que toutes les banques aujourd'hui ont une orientation financière très marquée. «Vous pouvez nous croire, on fait travailler votre argent». La recherche de placements aux gains rapides et fructueux est une activité qui occupe le temps et l'énergie du banquier davantage que l'aide aux jeunes créateurs d'entreprises. Le financement de l'économie réelle – celle de la production des biens et des services répondant aux besoins de la population – n'est plus aujourd'hui la seule activité du banquier. Elle est parfois même devenue la portion congrue, l'arbre qui cache la forêt dense de la finance dévorante.

Ceci est si vrai qu'aucun des deux PDG de la Société Générale et de Paribas n'a prononcé le mot emploi, lors de la conférence de presse qui ponctuait l'accord constituant le nouveau groupe SG-Paribas. Peu de journalistes s'en sont étonnés. On n'est tellement plus habitués à ce que les banques impulsent la création d'emplois ! Les journaleux ont préféré saluer la performance : SG-Paribas est le 1er groupe financier européen. Ça, ils l'ont bien vu. Les Américains et les Japonais n'ont qu'à bien se tenir. La chasse est déjà ouverte : des rachats de sociétés, pour encore faire grossir le monstre, sont à prévoir. Si l'emploi va mal, le capital, lui, se porte comme un charme.

Fonds de pensions, pièges à cons

Les fonds de pensions arrivent ! Ils nous viennent des Etats-Unis où le système de retraites par répartition qui est le nôtre n'existe pas. Il s'agit d'un système de pensions par capitalisation. Sur la base du volontariat chacun prélève sur son revenu d'activité des sommes placées dans un fonds qui les fera fructifier sur le marché financier. Parvenu à l'âge de la retraite, l'épargnant recevra une pension en rapport avec les gains issus du «travail» de l'argent.

On les veut nous aussi, clament en France tous ceux qui agitent nerveusement le spectre de la faillite du système actuel de nos retraites. Alors on publie des études plus alarmistes les unes que les autres sur la maigreur de nos pensions à partir de 2010. Ainsi du récent rapport du Commissariat général du plan dont la prévision va jusqu'à 2040 et dont la démonstration est pour le mieux spécieuse et entachée de raisonnement bien peu scientifique.

Il s'agit de nous faire peur afin que nous adoptions enfin – nous n'aurions que trop tarder à adopter ce signe incontestable du capitalisme moderne – ces fameux fonds de pension. Pour tenter d'amadouer les sceptiques – qui heureusement semblent nombreux – Dominique Strauss-Kahn a imaginé des fonds à la française en complément de notre système qui, soyons-en sûrs, ne disparaîtra jamais.

Il ne faut jamais dire jamais ! Le joujou de DSK n'est pas très éloigné de ce qui existe aux Etats-Unis et dont les Américains découvrent aujourd'hui les graves imperfections. Dans tous les cas, il s'agit bel et bien de «jouer sa retraite à la Bourse» (1).

On n'est absolument pas obligé de créer des fonds de pension en France pour sauver les retraites. Ceux qui tiennent tant à les voir naître, les grands patrons de l'industrie, du commerce et de la finance, n'ont pas de souci quant à leur retraite. Elle sera dorée, fonds de pensions ou pas. Alors pourquoi tant d'insistance, tant d'empressement à crier au loup ? Les fonds en question sont un moyen puissant d'apporter encore plus de capital à une économie financière qui a depuis longtemps adopté sa propre logique de fonctionnement, loin de l'économie réelle, mais qui veut encore se servir d'elle en la ponctionnant toujours plus.

Les fonds de pensions américains sont en large partie responsables de crises boursières récentes en raison des volumes impressionnants qu'ils peuvent déplacer en un seul «coup de Bourse».

Le travailleur moyen qui, un jour, méritera une retraite paisible a-t-il vraiment envie de participer indirectement à ces opérations «meurtrières» ? Sûrement pas. Et pourtant on le persuadera peut-être qu'il doit vivre avec son temps !

Yann FIÉVET

(1) Titre d'un remarquable article de Michel Husson paru dans le numéro de février 1999 du *Monde diplomatique*.

POBL VREIZH



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

C'hwec'hvet rann :

Maezioù Breizh hiziv an deiz : kirri bras war hentchoù bihan.

Hiziv ez eus ur vodadeg gant ar c'huzul parrez e Ti-Kêr Plouarmel. Evit kregiñ en deus graet an aotrou maer, Visant ar C'helleg, ur rentañ-kont eus bodadeg diwezhañ kumuniezh kumunioù Kreiz Treger. Goude ez eus bet kaoz eus al labourioù graet war an hentchoù hag en iliz hag eus al labourioù a chom da ober war dachenn ar sportoù, er skol hag e sal ar gouelioù. Da echuiñ e vez komzet evel kustum eus kudennoù a bep seurt. Neuze, peurvuiañ e vez mesk hag un tamm bec'h.

– Gardenn ar c'hlujiri, eme Emil ar C'horr, ur menajer bras, a zo leun a dour. Kreuvet eo ar bolzioù sur a-walc'h. Ret eo deomp ober un dra bennak !

– N'eo ket drôl, eme Herve Lagadeg, ar menuzer, e vefe kreuvet ar bolzioù ha stouvet an touflezioù gant an trakteurioù bras hag ar c'hirri pounner a zo bremañ, daou ahel a-dreñv dezhe ha ken ledan hag an hent.

– Ya, eme Yann-Ber an Uhel a blij dezhañ farsal, aesoc'h eo tremen gant ur c'harr bihan dre un hent bras evit eo tremen gant ur c'harr bras dre un hent bihan ! (C'hoarzhadeg).

– An hentchoù-se, eme Fañch ar C'halvez, sindikadeler eus an tu kleiz, a zo bet graet evit kirri skañv, tumporelloù, kastelloù-eost, gweturioù.

– Ha karr an ankou gwech ha gwech all eme Yann-Ber (c'hoarzhadeg adarre).

– Bremañ, eme Emil ar C'horr adarre 'z eus ezhomm eus hentchoù ledan. Ma vije bet adlodennet an douaroù e-barzh ar barrez e vije bet graet hentchoù nevez, eeun ha ledan evit mont d'ar parkoù. Ne vije ket bet kollet amzer evel-hen en hentchoù don gant kleuzioù uhel ha brankoù izel o skrabañ toennoù an trakteurioù. Ha c'hoazh pa ne chomer ket sac'het e-barzh ur grenegell bennak !

– Gwir eo, eme Herve Lagadeg, e Maezkoad e-kichen, e-lec'h eo bet adlodennet an douaroù n'eus kleuz na gwezenn ebet ken hag e weler bremañ an dour a-blaen war ar parkeier.

– Ya, met er bloaz-mañ, eme Emil ar C'horr, er bloaz-mañ e ra glav abaoe miz Gwengolo. Ne vez ket alies doureier evel-hen.

– Ac'hanta, eme an aotrou maer, petra 'vo graet neuze ?

– Feiz, eme Emil ar C'horr n'eus nemet sevel ar bolzioù kreuvet, lakaat re nevez brasoc'h ha solutoc'h, kargañ an hent gant mein 20 x 40 ha keit ha ma vo an trakteur-pal war an dachenn raskañ ar c'hleuz a bet tu ha neuze reiñ un taol pal e-barzh ma fark da zistouvañ ar c'han-dour a zo a-hed ar c'hleuz.

– Dit-te, Emil, eme Paol ar Sidaner a C'hlizarc'hant, dit-te eo da zistouvañ ar c'han-dour a zo e-barzh da bark.

– O ! eme Emil, n'eo ket gwall afer, div eur trakteur-pal pe deir. Ha neuze, ret eo d'am c'hontribusionoù servijout d'un dra bennak.

– Me a bae kontribusionoù ivez eme Paol ar Sidaner.

– Me a ra ivez, eme Fañch ar C'halvez.

– Ha me ivez, eme Ifig ar Gov, ha ker c'hoazh !

– Me a bae ivez, eme Herve Lagadeg, ar menuzer, ha daoust da se ne lakan ket ober labourioù war gont ar barrez !

– Nimp, ivez, a bae kontribusionoù, eme ar re all.

– Lakomp e pae tout an dud kontribusionoù neuze, eme ar maer ha koulskoude n'eo ket gwir. Peurvuiañ ar re a glemm ar muiañ a bae an nebeutañ.

– Ret eo prenañ bolzioù neuze, eme ar maer. Pet a zo ezhomm, Yann ? (Yann an Troadeg eo an eil-vaer karget eus an hentchoù).

– Me, eme Emil ar C'horr 'm eus ezhomm eus un toullad evit herzel ar c'hleuz am eus war vord hent ar bourk da rampañ e-barzh an touflez.

– Pet 't eus ezhomm ?

– 0 ! dek pe bemzek.

– Me, eme Fañch ar C'halvez am eus ezhomm kemend-all da lakaat en touflez e-kichen ma forzh kuit d'ar zaout da stouvañ anezhañ.

– Ha me, eme Ifig ar Gov, am eus ezhomm eus dek pe unnek bolz evit lakaat plaen dirak ma zi hag ober un tamm plasenn vihan evit an trakteurioù hag an otoioù.

– N'eus ket ken ? eme an aotrou maer. Ne vo ket posupl lakaat bolzioù e pep lec'h. N'eo ket un dra vat d'am soñj. Gwelloc'h eo lezel an touflezioù dizolo. Gant ar bolzioù e vez koachet an hañvouez hag al loustoni a-bep-seurt. Ouzhpenn-se e vezont stouvet alies gant seier plastik war-lerc'h temz pe draoù evel-se hag e ya kalz a amzer gant kantonier ar barrez evit distouvañ anezhe.

(Da vezañ kendalc'het)



DIZALE

Pour le développement du Paysage Audiovisuel bilingue en Bretagne - Strollad evit ur C'hleweled Divyezek e Breizh

Kenstrivadeg evit sevel kentelioù Brezhoneg evit ar skinwel

Ar gevredigezh "Dizale" a zo he fal kas war raok kresk ar "Sellet ha Klevet divyezhek" e Breizh. Kinnig a ra ur genstrivadeg fimskridoù evit aozañ keontelioù Brezhoneg evit ar skinwel.

Kentelioù evit piv ?

Daou rumm kentelioù a vo graet.

- Ur rumm kentañ evit an deraouidi.
- Un eil rumm kentelioù evit tud o deus bet dija un tañva eus ar yezh.

Pet kentel ?

Evit kregiñ e soñjer en abadennoù a bado e-pad 10 miz... Evit pep rumm kenteliou e vo skignet bemdeiz un abadenn 15 mn... 5 abadenn a zo d'ober pep sizhun, ma konter e vint adskignet e pad an dibenn sizhun... War ar gont se e ra un 215 abadenn bennak evit pep rumm kentelioù.

Piv a c'hell kemer pezh er genstrivadeg?

Digor eo ar genstrivadeg d'an holl, met aliañ a reer ar re a gemero perzh da labourat a-stroll. Pep skipailh a ranko kontañ enni teir barregezh disheñvel. Bezañ barrek war pedagogiezh ar c'helenn brezhonek, bezañ barrek war ar sevel istorioù berr, sketchoù pe kanaouennoù, ha bezañ barrek war teknikoù ar sevel filmoù. Ar memes den a c'hell sammañ ouzhpenn ur varregezh evel just, ha ne dalvez ket e ranker kaout tri den da neheutañ e pep skipailh. Prest eo ar gevredigezh "Dizale" da sikour ar skipailhoù a garo, evit kavet an dud a zegasfe dezho ar barregezhioù a ra diouer dezho.

Penaos kemer perzh ?

Ar skipailhoù o deus c'hoant kemer perzh er genstrivadeg a zo pedet da c'houlenn un teuliad ha d'en em enskrivañ a-raok an 11 a viz Meurzh, war ar roll savet gant ar gevredigezh "Dizale".

Ar filmskridoù hag an displegadennoù war ar palioù pedagogel a ranko bezañ kaset a-raok an 8 a viz Mae.

Bodet e vo ar juri neuze a zibabo an tri raktres gwellañ evit pep rumm kentelioù... Ur priz 5000 lur a vo roet d'ar re a zigouezho en eil hag en trede plas...

Ar re gentañ a vo kemeret e karg koust ar filmañ evit un abadenn-skwer diwar o raktres.

Titourou

- Pg 06 11 19 94 81
  Faks 02 98 0415 20
- E-mail : dizale@infonie.fr
- Siège : Ti an Embregeriezhioù - T.O. Kerampuilh - 29270 Karaez

KINNIGOÙ LABOUR

Emañ Skol Diwan Sant-Brieg, 19 bali Carnot, o klask **2 vuhezour(ez)** divyezhek-kevratoù "implijyaouank" evit :

Aozañ oberiantizoù, e-pad pe e tro an amzer-skol.

• Barrek war sonerezh, an arzoù-kaer, ar c'hoariva, ar sportoù...

• Evit unan eus ar postoù: mestroniañ ar meziantoù arvezañ skridoù hag ar gontouriezh.

Kas CV + ul lizher emginnig da: Ao Le Feuvre, 5 rue du Clos Simon, 22440 Ploufragan.

●

Radio Kerne, radio hevredigezhel e Brezhoneg o skignañ war greisteiz Penn Ar Bed a glask dindan framm "implij youank" al lezenn Aubry (kevrat didermen)

un animatourez pe un animatour

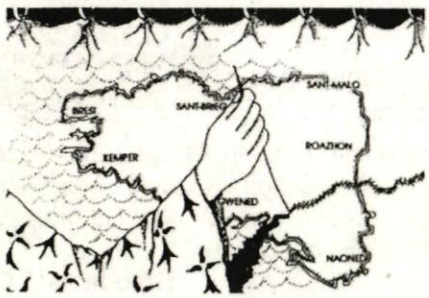
Perzhiou rekis anaoudegezh vat eus ar Brezhoneg, aes gant an dud, intrudu, aotre-bleniañ dre ret

Kas ul lizher-en-em-ginnig hag ur CV da : Radio Kerne, 23 str. Laeneg, 29710 Ploneiz

Pgz : 02 98 91 05 00

DISADORN **6** *a viz* MEURZH **1999**

KERZHOMP EVIT ADUNVANIN BREIZH



SONADEG 14e-15e

KAAB
3 straed HARROUYS
44000 NAONED

NAONED
15 eur
bali Sant-Per

PG/PLR :02 40 85 38 42

KENGOR ADUNVANIDIGEZH AMAEZHEL BREIZH

P. Chémereau

Anjela hag ar Rusianez

Ul levr brav a zo bet savet diwar-benn Anjela Duval. Ha da heul kinniget dimp kant barzhoneg, an div drederenn diembann, an drederenn all bet embannet da skouer war **«Barr-heol»**, **«Al Liamm»** pe **«Hor Yezh»**. Renket eo bet al levr gant Ronan Koadig. Bet roet dezhañ gant Ivona Martin, mignonez vras Anjela, kartoñsoù paperioù roet dezhi gant Anjela. Ul levr war baper tev, gant engravadurioù savet gant Huberzh Koatleven.

Goude **«ur ger a-raok»**, skrivet gant Ivona Martin e vo kavet kant barzhoneg. **«Evezhiadennoù»** a roio tu d'ar re yaouank da gompren spered barzhonegoù 'zo. **«Al levr-mañ ha war-lerc'h ?»** a ziskouez dimp petra eo labour ar gevredigezh **«Mignoned Anjela»**. Hag ur galv d'ar re prest da skoazellañ.



Ar studiadenn **«Anjela Duval hiziv»**,savet gant Ronan Koadig, hag adlennet gant Kloada an Du, Roje an Du ha Charlez ar Gall o lakaio Anjela da advevañ dirazomp !

Tout al levr zo bet adlennet gant Per Denez, Divi gKervella, Ivona Martin, Corinne ar Mero.

Kavet e vo barzhonegoù entannet evel : **«Me n'on ket a-du...» :**

«N'hoc'h ket a-du ? Petra 'vern ?
Bez' omp a-walc'h. Bez' omp a-vil-vern.
Chomit 'ta er gêr da dufañ el ludu
Re wan ho prec'h da zougen ar Gwenn-ha-Du».

E barzhoneg **«Piv»**, kinniget deomp e derou al leor, skrivet gant Anjela hec'h-unan, emañ ar werzenn, titl al levr :

«Stourm a ran war bep tachenn» (1978).

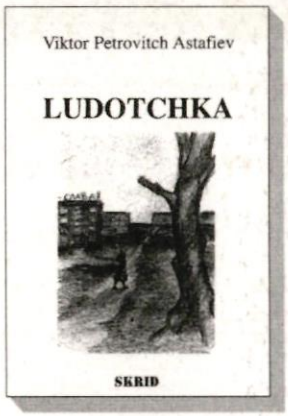
Ha diwezhatoc'h, miz Ebrel 1981, **«Aotrou va lezit c'hoazh»** :

«Bro C'hall...
Ar Vro-se a gred c'hoazh
Tremen evit ho merc'h henan
Hag a ra ken vil d'an holl
Vroioù sujet ganti».

Ha fin ar barzhoneg diwezhañ (miz Here 1981) **Pedenn ar c'hlañvour :**

«...Evit m'en devo an dud truez
ouzh al loened ha resped evit
an Natur hoc'h eus krouet.
Evit ma adkavo Breizh hec'h
Ene, hec'h Enor, hag he Feiz
hag ar gwir da vleuniañ e-touez
an holl Vroioù.
Roit ho skoazell d'hor stourmerien.
Amen».

Trugarez d'ar re o deus poaniet evit kinnig deomp ul levr ken pouezus.



Plijadur e vije bet gant Anjela Duval o lenn traoù bet troet e brezhoneg... gant ur Rusianez, desket ganti brezhoneg hag o kelenn bremañ hor yezh e Bro-Rusia.

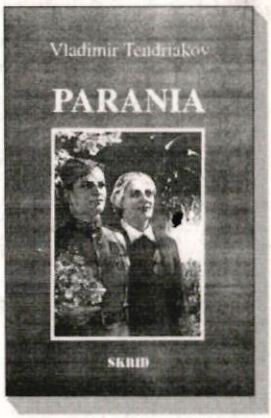
Anna Mouradova a ginnig dimp danevelloù troet diwar ar rusianeg. Daou levr.

Ludotchka, savet gant Viktor Petrovitch Astafiev, (ganet e 1924). Peder danevell, fromus tre. Buhez diaes Ludotchva,d'ar fin aet d'en em grougañ, veñjet, memes tra gant he leztad. **«Ar marc'h kosh»**, gloazet ha koulskoude chomet en e sav etre al linennoù e-pad ar brezel. **«Un huñvre enkrezus»**, istor un intañvez, gwerset ganti d'ur mignon kozh d'he gwaz, lazhet er brezel, ar fuzuilh, chomet war e lerc'h. **«Ur yar n'eo ket ul labous»**, un tren e-pad ar brezel, ur jeneral hag ur yer !... Danevelloù o tiskouez dimp buhez tud vunut, buhez pemdeziek.

Danevelloù Vladimir Tendriakov – al leor all – **Parania** – a gaso ac'hanoc'h e buhez Bro-Rusia. War ar golo «ur skritell eus marevezh Stalin» : harosed ar Vro hag ar Strollad. Met n'eo ket al levr e spered Stalin !

Da gentañ buhez – ha marv – Parania, paour kaezh inosantez, lazhet gant Zorka-Luch, a-raok ar brezel diwezhañ :

«Dre ma oa bet anzavet gantañ e dorfed, didro, e teurvezas d'ar varnerien ober hervez ar mennad kant c'hwec'h ha tregont : barnet e voe evel drouklazher, ha neket evel enebour daonet ar bobl».



Ar skrivagner a gaso ac'hanoc'h **«war enezenn evurus ar gomunouriezh»** e amzer C'houtchev (miz Gouere 1960). Da c'houde e vevoc'h e mare ar stourm a-eneb ar goulaked, lod evel Korobov, ar c'houlah fin, perc'henn **«an daou varc'h gell»**.

Levr Tendriakov (1923-1984) a zo muioc'h politikel.

Dedennus eo gwelet buhez Bro-Rusia er bloavezhioù tremenet. Estreget eñvorennoù yaouankiz war maezioù Breizh-Izel a zo tu da lenn e brezhoneg! Ha brezhoneg Anna Mouradova a blijo deoc'h.

Glaoda MILLOUR

Duval Anjela, **Stourm a ran war bep tachenn**, 183 f. 130 L. Mignoned Anjela. Astafiev Viktor Petrovitch, **Ledotchka,** 122 b, 70 L. Tendriakov Vladimir Fiodorovitch, **Parania**, 118 b. 70 L, o daou Skrid-Hor Yezh.

Radio Bro-Gwened étend sa zone de diffusion

Née à Pontivy en 1983, Radio Bro Gwened, longtemps limitée dans sa diffusion au nord-ouest du Morbihan, vient de voir sa couverture considérablement élargie grâce à l'installation d'un émetteur à Languidic, près de Lorient. Par ce moyen, tout le sud du Morbihan, depuis l'embouchure de la Laïta jusqu'à la presqu'île de Sarzeau sans oublier Belle-Ile, peut capter les émissions de cette radio associative dont un tiers de la programmation est en breton vannetais.

Présente sur les ondes de 7 h 00 à 22 h 00, Radio Bro Gwened est, avec Radio Kreizh Breizh (Centre-Bretagne) et, depuis peu, Radio Kerne (Cornouaille) et Arvorig F.M. (Léon), une de ces radios associatives qui, sans le concours de la publicité, assurent une présence quotidienne de la langue bretonne dans le paysage radiophonique breton. Ces radios associatives fonctionnent d'ailleurs en réseau et s'échangent régulièrement des programmes, tant en français qu'en breton, favorisant par là même la compréhension interdialectale. Elles sont aussi une «source d'inspiration» pour les stations locales de Radio France où la présence de la langue bretonne aux heures de grande écoute est encore limitée.

Avec un budget de 2.000 francs par jour, Radio Bro Gwened, dans une année, donne la parole à 1.500 personnes, produit 2.500 heures d'émissions variées, diffuse 380 heures d'informations locales, annonce les manifestations de plus de 500 associations, fait la promotion des artistes de Bretagne et réalise 1040 heures d'émissions en breton. Derrière son président François Louis et sa directrice Cécile Gouaille, c'est une équipe d'une douzaine de personnes qui s'est lancée un nouveau défi.



Photo Radio Bro-Gwened

Monique Le Boulch, animatrice de "Kreiz mintin", émission en breton.

Le nouvel émetteur de Languidic a un coût : 140.000 F d'installation et 15.000 F de fonctionnement par an. Les nouveaux auditeurs de Radio Bro Gwened peuvent aider leur radio en adressant un don (déductible des impôts à 50 %) à l'association qui s'est créée pour la mise en place de l'émetteur : Houlenn («l'onde» en breton) - Kergo - 56440 Langedig/Languidic.

Radio Bro Gwened, c'est sur 92.6 FM à Pontivy, 101.7 FM dans le nord du Morbihan et, désormais, 97.3 FM sur le littoral.

Solenn LE ROUZIC

RADIO KERNE

Radio Kerne, la radio de Cornouaille Sud qui émet depuis 6 mois, lance un appel aux bonnes volontés, notamment pour constituer une association de soutien et un collectif des amis de la radio. (Contact au 02.98.82.00.98 ou au 02.98.82.27.69).

◆ Ar Men n° 100



Belle, originale, indépendante, non subventionnée, paraissant depuis 1986, la revue culturelle bretonne publie un numéro spécial "Quelle Bretagne voulons-nous ?"

Fait inhabituel, la livraison s'ouvre sur un éditorial, qui comporte des affirmations claires : *"car la Bretagne historique, de Fougères à Clisson (...), toute active qu'elle soit, manque singulièrement de "projets collectifs forts", malgré la montée en puissance, depuis quelques années, d'une affirmation identitaire unanimement vécue comme porteuse d'avenir (...). (Il) manque actuellement trois dimensions essentielles capables d'assurer non seulement la pérennité de cette culture, mais son plein épanouissement. D'abord un véritable cadre régional doté de pouvoirs politiques et financiers dignes de ce nom (...). Ensuite une vitalité économique s'appuyant sur un mode de développement durable. Enfin, un cadre de vie et des paysages préservés ou reconquis."*

Le numéro bilan présente, du point de vue historique, la formation du sentiment d'identité (J.C. Cassard), alors que le sociologue (J.Y. Le Coadic) présente l'identité bretonne d'aujourd'hui.

Puis Yvon Rochard recherche parmi les responsables politiques dont ceux de l'UDB, les points de convergence et les visions du développement régional.

Le bilan se poursuit par le patrimoine naturel et par la situation actuelle des pays celtiques, présentée par P.Y. Le Rhun. Pour finir, une dizaine de Bretons célèbres présentent la Bretagne de leurs rêves. Tonique !

J.J. MONNIER

LES ZEUROPÉENNES...





NONO

Pêche à pied et usages

Dans la mythologie celte, le fond de l'océan est le domaine de toutes les richesses. Cueilli à minuit, le goémon procurait l'intelligence et d'autres algues donnaient le goût du travail...

Depuis les temps les plus reculés, la pêche à pied fait partie de la culture bretonne. Ou du moins d'une culture bretonne, celle des populations de l'Armor, c'est-à-dire de la frange littorale de notre pays. L'histoire de beaucoup de pratiques littorales reste à faire. Prochainement, de juin à octobre, une exposition traitera de ce sujet au musée de Saint-Brieuc. Le commissaire de cette exposition, qui s'annonce très importante, a bien voulu donner au "Peuple Breton" une idée des questions abordées.

Dès l'origine, les populations qui habitaient les littoraux bretons ont eu recours à la ressource alimentaire procurée par la mer. Les nombreux amas coquilliers de la côte bretonne attestent d'importantes consommations de coquillages dès le Néolithique. L'âge du bronze puis la période du peuplement celte de notre péninsule ne font que confirmer ces usages.



Loïc Corouge

Le droit breton initial paraît libéral en ce domaine. Ainsi la "Très Ancienne Coutume de Bretagne" de 1432, en son article 273, ne pose pas de conditions au glanage, à la cueillette et à la pêche à pied sur les rivages de Bretagne. La féodalité a cependant permis une appropriation du rivage par certains seigneurs laïcs ou ecclésiastiques. Ainsi du XIII[e] au XVI[e] siècles, les moines de l'abbaye de Beauport perçoivent des droits sur le poisson pêché le long des côtes du Goëlo, comme sur la pêche à pied.

L'ordonnance royale française de 1584 définit l'estran et fait entrer le domaine maritime dans les biens de la Couronne, devenant ainsi un domaine inaliénable et imprescriptible. Cependant la monarchie pour des raisons financières concéda souvent ses "droits" sur les pêcheries à des vassaux. L'ordonnance de Colbert de 1681 réaffirme le roi dans ses prérogatives, mais institue la liberté de la pêche pour les seuls "inscrits maritimes", c'est-à-dire les gens de mer au service de la flotte royale. Aux autres n'est reconnu qu'un droit assez réglementé de "vain poissonnage".

La Révolution supprima les Amirautés de Bretagne et déclara le poisson "res nullius" (chose sans valeur) mais conserva l'inscription maritime et ses privilèges... Ce vide juridique ouvrit une période d'exploitation dense jusqu'au décret-loi de 1852 (toujours en vigueur).

On passa peu à peu de l'idée de cueillette à celle de culture. La conquête de la mer, son réensemencement pour cause d'épuisement et sa mise en culture furent les termes d'un mouvement économique et idéologique démarré au XIX[e] siècle et qui se perpétue aujourd'hui à travers l'aquaculture intensive – au profit cette fois, non des populations littorales, mais de groupes financiers.

L'argument de l'épuisement des fonds, de prétexte devient le moteur de l'action réglementaire des autorités publiques qui multiplient les décrets pour essayer d'adapter la production aux variations d'une ressource que l'on connaît mal. Les pêcheurs à pied fonctionnent encore comme au néolithique, même si un jour de grande marée dans la baie de Saint-Brieuc, ils sont près de 5.000 à courir la grève...

Ni les pêcheurs côtiers professionnels, ni les pêcheurs à pied, ni les conchyliculteurs ne pratiquent une mise en jachère de la mer ou de l'estran. Toutes les espèces de la même classe d'âge sont pêchées en même temps, malgré les quotas ou les restrictions de calendrier. Le patrimoine génétique de certaines espèces est atteint.

La surpêche n'est cependant pas seule en cause. On commence à évaluer l'impact sur la biodiversité du milieu de la pollution terrestre (nitrates, envasements, modifications de l'hydrodynamisme à cause de certains travaux d'aménagement portuaire).

La pêche à pied entre loisir et profession

En France, le décret de 1852 relatif à l'existence de la pêche maritime constitue la clé de voûte de l'ensemble de la réglementation de la pêche côtière. Il ne fait aucune distinction entre pêche professionnelle et pêche récréative. Ainsi pêcher des coquillages pour se nourrir ne pouvait être envisagé comme une activité professionnelle. Il faut attendre une loi de 1985 pour

de l'estran en Bretagne

qu'apparaisse l'idée d'une professionnalisation de la pêche à pied.

Un décret de 1990 définit la pêche de loisir dont "le produit est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille, sans pouvoir être colporté, exposé et vendu". Mais l'usage du congélateur permet aisément de contourner la loi.

De plus, la France doit intégrer les récentes réglementations européennes en matière de pêche, de conservation et de gestion des ressources. Et pourtant la pêche à pied professionnelle n'a toujours pas de statut social. Alors que pour les seules Côtes-d'Armor, près de 200 personnes vivent légalement de la pêche à pied et que de nombreux goémoniers (à pied, non embarqués) travaillent sans couverture sociale pour des entreprises industrielles qui font fi de la loi.

La mise en patrimoine de l'espace naturel marin ?

Aujourd'hui la liberté ancestrale de pêche est remise en cause par les directives européennes, reléguées par des dispositions nationales non pas tant à cause de l'éventuelle surpêche, que pour des raisons de rentabilisation du littoral et de gestion durable de l'estran.

Mais "mettre l'espace naturel en patrimoine" est bien paradoxal et ambigu. Le pêcheur à pied est certainement le meilleur indicateur de la qualité du milieu littoral et des eaux côtières. Mais si le classement sanitaire des zones de pêche (en A, B et C) a provoqué des mouvements de colère des associations de "plaisanciers" (comme ils se nomment), ces derniers ont cependant rarement utilisé leurs groupes de pression pour dénoncer les responsables de ces pollutions qui rendent insalubres les eaux littorales ou encore certains équipements qui défigurent le littoral. Alors ?

Certes, il ne faut pas exagérer. C'est au XVIII[e] siècle que jaillirent des conflits entre les pêcheurs de saumon et les propriétaires des bassins de rouissage du lin qui polluaient fort les rivières ! Après tout, la qualité sanitaire de bien des estrans s'est améliorée depuis le XIX[e] siècle : on ne meurt plus de typhoïde et les réseaux sanitaires des villes de font d'estuaire se sont nettement améliorés.

La pêche à pied, une culture en devenir

On souhaite que la pêche de loisir retrouve ses "valeurs ménagères" qui faisaient autrefois son mode de fonctionnement, la mer offrant ses "biens" comme les intérêts d'un capital qu'on prendrait bien soin d'épargner.

Faudra-t-il alors imaginer les cantonnements de pêche à pied ? Des réserves de pêche ? Des concessions de l'estran gérées par les associations de plaisanciers ou les collectivités locales ? Ou peut-être encore une sorte de veille écologique par les usagers eux-mêmes, en relation avec les Affaires maritimes ou le Conservatoire du littoral ?

Hier, la grève était le territoire des pauvres, qui détenaient là un droit de prédation dont certains voudraient abuser aujourd'hui. Hier, (et peut-être encore aujourd'hui) la grève fait partie du domaine communal, du territoire des gens de la "paroisse" littorale, de l'Armor.

Hier, le calendrier des pêches était réglé par la nature, par les cycles biologiques des saisons, par des interdits culturels ou religieux. La réglementation venait en sus (et assez souvent en vain).

Aujourd'hui la pêche à pied reste une vraie culture, propre à beaucoup de Bretons. C'est une raison de migrations et de retrouvailles collectives, voire familiales (de repas pris en commun, d'échanges de savoir, de signes et de consignes), de rencontre avec "l'étranger", le touriste et l'homme du terroir, de démonstration d'une culture sur un territoire commun d'appartenance où chacun a ses repères, connaît les "règles", les rites et les limites d'une intervention. Il ne faut pas permettre que tout cela se perde, ou pire encore, se réglemente de Bruxelles ou de Paris.

Un certain nombre de "plaisanciers" sont encore détenteurs de la culture



de l'estran, en breton, en gallo ou en français. Ils s'opposent à des pratiques anarchiques (des pierres retournées à la barre à mine !, des herbiers retournés à la fourche) et montrent l'exemple de pratiques raisonnables et économes.

Mais ils se méfient du "tout écologique" et de la surréglementation qui risquerait de déresponsabiliser l'ensemble des usagers de l'estran. Si on leur donne les moyens de s'exprimer, ces acteurs du littoral armoricain peuvent jouer un rôle important pour initier une véritable "école de l'estran", pour développer une "écocitoyenneté littorale".

Ils sont la contre-culture nécessaire à l'équilibre des pouvoirs entre ceux qui réglementent de l'extérieur, avec la légitimité que confère la loi et ceux qui ont conservé ce patrimoine qu'est la culture ordinaire des gens de la côte.

Guy PRIGENT

Les organisateurs de l'exposition "Pêche à pied et usages de l'estran" recherchent encore, avant le 15 juin prochain :

– des témoignages en français, en breton, en gallo sur la vie des grèves, des souvenirs de grande marée, des histoires, des croyances, etc.

– des outils, des objets liés à la pêche à pied, des photos, de cartes postales, des dessins, etc., qui pourraient être prêtés ou mis en dépôt pendant la durée de l'exposition (6 mois).

Contact : Guy Prigent, tél. 02.96.62.55.20.

Jean-Guy Le Floc'h : "Compter sur la Bretagne"

Jean-Guy Le Floc'h, vous avez été élu "Breton de l'année" – notre mensuel s'en est d'ailleurs fait l'écho – comment réagissez-vous à cette distinction ?

C'est pour moi avant tout la reconnaissance de la pertinence de ma stratégie d'entreprise qui s'inscrit dans mon appartenance très ferme aux territoires de la Bretagne. Ce qui me fait très plaisir en particulier, c'est la reconnaissance de l'idée que le monde de la culture et le monde de l'entreprise sont appelés à faire route ensemble, dans le cadre d'une politique commune de défense et de développement de notre région.

Pouvez-vous nous rappeler les étapes essentielles de votre parcours ? Vous avez étudié aux USA, vous avez été le collaborateur de Vincent Bolloré...

C'est d'autant plus important pour moi d'être reconnu par la Bretagne que mon retour à Quimper a été un pari.

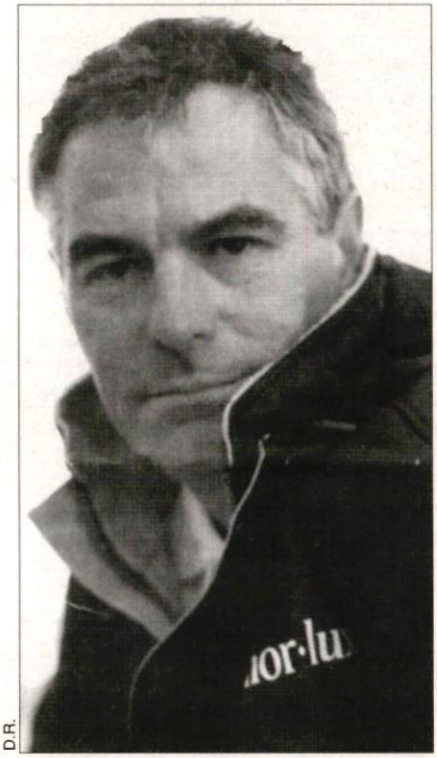
J'étais cadre supérieur dans un grand groupe parisien, proche collaborateur de Vincent Bolloré. J'ai eu la chance de croiser ce grand patron de l'industrie et de la finance française et les douze ans de vie professionnelle à ses côtés m'ont beaucoup apporté. Mais à quarante ans, j'ai choisi de revenir au pays, avec un diplôme d'ingénieur et d'expert-comptable et mon expérience parisienne.

Quelle a été votre démarche : votre motivation et aussi sans doute vos interrogations, sinon vos doutes lorsque vous avez repris "Armor Lux" ?

J'ai pris le risque de reprendre en mains la destinée d'Armor-Lux, car étant Breton de naissance et de cœur, j'avais comme beaucoup de Bretons été élevé dans des sous-vêtements et des vêtements Armor-Lux.

Je connaissais la portée de cette marque dans l'inconscient collectif des Bretons et dans celui de tous ceux qui, un jour, sont venus passer des vacances chez nous.

Pour cette raison, malgré tous les a priori négatifs, j'ai pris la décision de racheter une usine de textile employant à Quimper plus de 400



D.R.

personnes. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, je ne peux que m'en féliciter.

Quelle a été votre stratégie : sur quels éléments vous êtes-vous appuyé pour contrebalancer les éventuels handicaps de départ ; quel public avez-vous visé d'emblée ?

C'est vrai qu'aujourd'hui en France le textile, et en particulier le secteur de la production dans le textile, est une activité très menacée par la mondialisation : le marché est désormais complètement ouvert, la concurrence est mondiale, les coûts de revient dans les pays à bas salaire sont dérisoires. Alors, que faire ? Eh bien beaucoup compter sur la Bretagne, sur la capacité qu'a son image à inciter à la vente de ses produits, sur la capacité qu'elle a à fédérer les énergies autour de projets collectifs. A ce titre, j'ai participé au développement de réseaux d'entreprises, tel que "Produit en Bretagne" ou "Création Bretagne". C'est vrai que depuis cinq ans, le paysage a changé. Les entreprises bretonnes ont appris à mener des combats ensemble, au-delà de tout clivage concurrentiel. Elles ont même appris depuis quelques mois à côtoyer de façon harmonieuse et productive le monde de la culture. Quel changement d'état d'esprit depuis les années 1970 !

Vous êtes allé en Irlande, à la tête d'une délégation de "Produit en Bretagne", puis en Allemagne, à Hamburg, je crois, avec une ambassade de "Création Bretagne" ? Y a-t-il un lien entre les deux démarches ? Etes-vous amené à privilégier le marché européen ?

Dans le cadre de cette stratégie de réseaux, il nous est plus facile de conquérir les marchés étrangers. De plus en plus d'opérations communes voient le jour, sous l'égide de la Région, des départements, associés aux réseaux d'entreprises : conquérir le marché ensemble est beaucoup moins onéreux que de le faire seul. Pour Armor-Lux, les cibles les plus pertinentes sont les pays où la Bretagne est connue et reconnue : les pays celtes, l'Europe du Nord et le Japon.

Alors, pour l'avenir, le couple identité-réseaux, toujours d'actualité ?

En conclusion, le titre du Breton de l'année vient, je pense, confirmer la pertinence des deux idées force qui ont, depuis cinq ans, motivé mon action : miser sur la forte identité de notre région, miser sur la capacité de tous les Bretons à se mettre en réseaux pour aller plus loin.

Propos recueillis par Herri GOURMELEN

Actualité de la crise avicole bretonne



D.R.

Depuis plusieurs semaines, les médias parlent régulièrement des cours du porc qui en raison des prix très bas entraînent de sérieuses difficultés pour les éleveurs, notamment les plus petits.

Il est, par contre, peu fait état des problèmes de l'aviculture. Et pourtant! Quelques récentes manifestations à Quimper ou devant des établissements d'intégrateurs[1] commencent à attirer l'attention sur les difficultés rencontrées dans cette production...

Si pendant la période de la "vache folle" l'aviculture a pu profiter de la baisse de consommation de la viande de bœuf qui s'est traduite, pour les aviculteurs, par une augmentation substantielle des cours et surtout une accélération des rotations, il n'en reste plus rien aujourd'hui. L'embellie a été de courte durée et dès la fin de 1997 des baisses de production ont été enregistrées. Elles peuvent s'expliquer par un tassement de la croissance de consommation de viande de volailles à l'intérieur de la Communauté européenne mais également par les accords du GATT qui favorisent les productions américaine, brésilienne et asiatique au détriment des productions européennes.

Les technocrates de Bruxelles en supprimant les restitutions à l'exportation hors CEE (primes accordées aux abatteurs pour combler la différence entre les coûts de production européens par rapport aux cours mondiaux : les Européens devant importer certaines matières premières ont des coûts de production plus élevés) favorisent de ce fait les autres producteurs mondiaux, notamment les Américains qui perçoivent des aides, non officielles, de leur gouvernement.

Quelle est la situation des producteurs aujourd'hui ? Quelle que soit la production, poulet léger, poulet lourd, dinde ou canard, on constate une détérioration des résultats techniques (augmentation de l'indice de consommation[2] et diminution du tonnage produit par m²). Cela peut s'expliquer par une qualité d'aliment inférieure (celui-ci est fourni par les intégrateurs) et par un stade de productivité arrivée au maximum, en tout cas chez les aviculteurs les plus performants. La conséquence en est la dégradation de l'excèdent brut d'exploitation/EBE[3], résultat économique de l'entreprise qui est en constante diminution depuis 6 ans. Il a ainsi diminué de 2 F par m² par an. Les charges fixes, par contre, (assurances, réparations, gestion, mutualité, taxes et divers) sont, en progression dans le même temps de plus de 3 %. Malgré ces constatations alarmantes, les groupes intégrateurs décident, sans aucune concertation avec les producteurs, une diminution de la rémunération du kilo de volaille à la production!

Le domaine de la volaille est, depuis longtemps en Bretagne, intégré : de l'accouvoir à la confection de produits élaborés destinés à la consommation humaine, en passant par l'élevage du poulet, l'usine d'aliment, l'abattoir et la découpe, il n'y a qu'un patron qui fait la pluie et le beau temps dans tous ces secteurs : l'intégrateur! Actuellement des problèmes de vente de congelés se posant en Russie et au Moyen-Orient, les aviculteurs ressentent eux aussi les effets néfastes de cette dégradation du marché.

On leur demande de garder leurs poulaillers vides plus longtemps (allongement du vide sanitaire), de moins charger les bâtiments depuis plusieurs mois : leur production en est réduite d'autant. Et maintenant en leur imposant une réduction de la rémunération du kilo de viande produite, leur revenu se dégradera encore davantage.

La baisse de rémunération a un impact très linéaire. Elle dépend du poids produit par m². Ainsi la baisse de 5 centimes de rémunération par kg équivaut à une baisse de marge brute de 13 francs par m² en poulets et de 8 francs en dindes, le poids produit étant plus important en poulets. La baisse de rémunération maintient le travail de l'éleveur sans diminuer le volume produit ! Or, 28 % des producteurs avaient déjà, avant la crise, un résultat insuffisant et un taux d'endettement élevé, de l'ordre de 80 à 90%...

Quelle est l'incidence d'une baisse de marge brute de 20 F par m², correspondant à l'allongement des vides et à la baisse de rémunération ? En fait, pour que l'éleveur puisse prélever l'équivalent du revenu de référence (110.000 F par an pour 2.400 m² de bâtiments, correspondant à un emploi à plein temps), il faudrait un solde EBE annuel de 57 à 64 F par m²/an. Il sera très inférieur et les éleveurs ne seront pas rémunérés pour leur travail. Les trésoreries vont se détériorer et la situation sera particulièrement préoccupante pour les 28 % les plus endettés.

Quel est l'avenir de l'aviculture en Bretagne ? Il faut espérer que la crise actuelle ne durera pas trop longtemps. On peut prévoir une amélioration pour juin mais combien de temps durera-t-elle ? Difficile de le savoir. Les producteurs en difficulté réussiront-ils à faire face d'ici là ? Pour la plupart très vraisemblablement oui, on obtenant des "arrangements" avec leur banque. Pour les plus fragiles, par contre, cela risque de se traduire par une disparition...

Plus généralement, le parc de production breton risque dans les années à venir de diminuer considérablement, les départs à la retraite n'étant pas remplacés et l'installation des jeunes s'avérant impossible du fait de la baisse de la rentabilité.

La stratégie du groupe Doux, par exemple, qui consiste à s'installer au Brésil montre bien que les perspectives bretonnes de développement sont très limitées. Les conséquences à long terme peuvent être catastrophiques (un emploi en production génère 7 emplois en amont ou en aval : bâtiments, transport, aliment, transformation, etc.). La disparition, même partielle, de l'outil de production entraînerait de très néfastes répercussions en matière d'emploi breton. Les hommes politiques en sont-ils conscients ? Peut-être pensent-ils encore que le tourisme résoudra tous les problèmes!

Gilles MOLAC, aviculteur

Quelques définitions du métier d'aviculteur :

(1) Intégrateur : l'industriel qui fournit le poussin, l'aliment et s'occupe de l'abattage, de la commercialisation de la volaille. L'aviculteur, qui fournit le bâtiment, n'est que le nourrisseur.

(2) Indice de consommation : quantité d'aliment nécessaire pour produire un kilo de viande. Par exemple, l'indice 1,9 signifie qu'il faut 1,9 kg d'aliment pour produire 1 kg de viande.

(3) EBE : Excédent brut d'exploitation. C'est la marge brute annuelle, moins les charges fixes. Cet EBE doit couvrir les annuités de l'exploitation, les autofinancements et les prélèvements privés.

EN CÔTES D'ARMOR
Des ports inadaptés

Les Côtes d'Armor présentent la particularité d'être le seul département côtier à n'avoir pas modernisé ses ports de commerce en les déplaçant sur des sites propres à recevoir la majorité des bateaux de la Marine Marchande d'aujourd'hui.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'actuellement, le tonnage du trafic maritime des Côtes d'Armor est inférieur à celui que l'on connaissait avant d'avoir engagé le premier centime des investissements que l'on sait : les milliards dépensés dans la vasière du port de Tréguier ou dans les sables du Légué à Saint-Brieuc n'auront donc servi à rien...

Et ce n'est pas en persistant dans cette voie que l'on va y changer quelque chose.

Aujourd'hui, en confirmant que le Département des Côtes d'Armor n'est pas équipé pour réparer le BALTISKY 22, le cabinet du Préfet jette un pavé dans la mare. Malgré son nom, le navire russe n'aurait sans doute pas dû faire escale en Côtes d'Armor... Un bateau malade pour un département guère plus adapté à la navigation !

Les Côtes d'Armor possèdent pourtant des sites exceptionnels, malheureusement éloignés de Saint-Brieuc Les décideurs ne devraient-ils pas avoir honte de leur politique qui a ramené à zéro l'influence maritime du Département quand les autres départements bretons, moins centralisés, il est vrai, peuvent s'enorgueillir de leurs équipements portuaires ?

Les prescriptions du procès verbal de la visite du BALTISKY 22 effectuée par les Affaires Maritimes de Saint-Malo, peuvent, quoiqu'il Il en soit, être effectuées à Tréguier en dépêchant sur place une équipe d'un chantier naval d'un département voisin. Les inspecteurs de la navigation qui n'ont fait que leur devoir en immobilisant la carcasse de ce navire à Tréguier pourraient alors certainement accorder une dérogation permettant au BALTISKY 22 de rejoindre un port équipé pour le réparation navale.

Ajoutons que la Chambre de Commerce, qui est concessionnaire des ports de commerce du Département, et notamment du port de Tréguier, doit assumer ses responsabilités et donc prendre en charge la totalité des démarches relatives au BALTISKY 22...



Photo Pierre Morvan

Le Baltisky à Tréguier.

Madame Tabarly n'avait certainement pas tort quand elle affirmait il y a peu que la France négligeait ses atouts maritimes et le capitaine du BALTISKY 22 ne s'y est pas trompé non plus en déclarant (OF du 4 janvier 99) que «le port de Tréguier est équipé pour les goélettes du début du siècle, pas pour un cargo »...

Des paroles que les responsables départementaux devraient sans aucun doute méditer.

Roger PERROT

PARIS NOUS POMPE !

«PARIS NOUS POMPE»... Ce slogan «basique» de l'UDB trouve une nouvelle fois, et malheureusement, tout son sens, avec les événements que vivent, depuis quelques mois, les salariés France Télécom de la région de LANNION :

A l'IRET de Lannion, France Télécom entend rapprocher «le gain de productivité» de la **moyenne nationale**, une façon détournée d'annoncer des suppressions d'emplois (80 ?) ;

Au CNET, qui a déjà perdu près de 200 emplois, la casse se poursuit et la Direction n'est pas revenue sur le transfert du service comptabilité (30 emplois) **vers le site parisien d'Issy-les-Moulineaux**... D'autres suppressions d'emplois sont annoncées dans les activités de soutien (150 ?).

Et maintenant, France Télécom nous annonce la fermeture pure et simple du C.T.S. (Centre de Télécommunications par Satellite) de Pleumeur-Bodou présent dans le Trégor depuis près de 40 ans. Une partie des activités sera transférée sur **Bercenay-en-Othe, près de Reims**, où les problèmes d'emplois ne se posent pourtant pas avec la même acuité que dans le Trégor, et l'autre vers l'Allemagne.

Et toutes ces décisions sont prises «de là-haut», sans aucune concertation ni aucun ménagement. Paris nous pompe...

Cette attitude de France Télécom n'est pas vraiment surprenante : elle correspond à son nouveau statut de société privatisée et traduit un souci permanent de rentabilité : il faut contenter les actionnaires.... Exit donc le service public et l'aménagement du territoire. Cette attitude était prévisible et l'UDB, avec d'autres, l'avait annoncée. ***«Si j'étais élu député de Lannion,*** écrivait son candidat aux législatives de juin 97, ***je ne voterai certainement pas ce changement de statut...».*** Faut-il le rappeler ? Monsieur Bonnot était pour et Monsieur Gouriou l'a voté, avec la majorité gauche plurielle...

Placés devant l'évidence avec la fermeture annoncée du CTS, ces élus manifestent leur étonnement, leur «inquiétude», voire même leur «tristesse», quand il faudrait parler d'indignation, de colère et envisager une réaction à la hauteur de la brutalité de l'annonce.

La «mauvaise politique» a bien été d'accepter une privatisation habilement camouflée sous l'expression «ouverture du capital». **Le Trégor «touche» aujourd'hui les dividendes de cette privatisation** mais ce n'est certes pas une raison pour baisser les bras. Seule une mobilisation active des salariés, de la population et de ses élus pourra faire reculer France Télécom et contraindre ses dirigeants à renoncer à d'autres mauvais coups. Et exiger de l'Etat, qui demeure (pour combien de temps encore ?) actionnaire majoritaire, qu'il assume ses responsabilités.

P.M.

Eau non potable dans la région d'Hennebont : le résultat d'un laxisme qui dure

Le 3 février, la DDASS du Morbihan faxait ce courrier aux maires des 11 communes (1) alimentées en eau potable par l'usine de Langroix, sur le Blavet, que gère la SAUR : *"La teneur en nitrates de l'eau distribuée sur le syndicat d'Hennebont atteint 52 mg/l (échantillon prélevé dans le Blavet le 2 février à Coët er Ver) et dépasse la valeur limite fixée à 50 mg/l. Conformément à la réglementation en vigueur et à l'avis du Conseil supérieur d'hygiène, il vous appartient de prendre les mesures d'information de la population concernée visant notamment à ce que cette eau ne soit pas consommée par les femmes enceintes et les nourrissons. La présente lettre vaut injonction."* Le ton quasiment militaire de la DDASS trouve son explication dans le fait qu'en février 1998, à l'occasion d'un précédent dépassement du seuil des 50 mg/l, les maires des communes concernées avaient décidé d'étouffer l'affaire.

Longtemps l'ouest du Morbihan s'est cru à l'abri des mesures sanitaires qui s'imposent dans les zones les plus affectées par les élevages intensifs (Côtes d'Armor, Nord-Finistère, bassin de l'Oust dans la région de Ploërmel). Ce n'était qu'une illusion. La responsabilité des collectivités locales, qui ont favorisé le développement d'une agriculture intensive et polluante, est directement engagée. Pas plus tard qu'en septembre dernier, le conseil municipal d'Hennebont autorisait la régularisation d'un élevage porcin de 1.122 places au lieu-dit Bodestin, en Inzinzac-Lochrist, sur des terres qui surplombent le Blavet. La conseillère municipale UDB, Martine Dano, fut en l'occurrence la seule, droite et gauche confondues, à s'opposer à cette mesure de régularisation.

Les élus des principaux partis préfèrent pratiquer la politique de gribouille. Ainsi, une dépense de 7 millions de francs est programmée pour raccorder l'usine de Langroix au ruisseau de Kersalo, un affluent du Blavet où le taux de nitrates n'est actuellement "que" de 32 mg/l, dans le but de diluer l'eau pompée directement dans le Blavet. Pire encore, des travaux quasiment pharaoniques sont programmés en 2001 pour raccorder l'ouest du Morbihan dans un premier temps au barrage d'Arzal à l'autre bout du département, puis à une nappe souterraine en Loire-Atlantique ! Ainsi préfère-t-on engager l'argent des contribuables dans la construction de dizaines de kilomètres de tuyaux, qui ne sont qu'un pis aller provisoire, plutôt que d'agir en amont du problème en favorisant une agriculture respectueuse de l'environnement (élevages porcins sur paille ou sur sciure, élevages avicoles en plein air). Par ailleurs, le programme Bretagne Eau Pure n° 2 du Conseil régional, qui s'applique à un affluent du Blavet et à la proche rivière du Scorff, est soumis au diktat de la Chambre d'agriculture du Morbihan, tenue par la FNSEA, qui s'est opposée à toute mesure de reconversion des méthodes de production.

Il faut dire que la commune d'Hennebont est mal placée pour donner des leçons au lobby porcin. Dans l'attente de la mise en service d'une nouvelle station d'épuration en 2002, celle existante du Ty Mor, complètement obsolète, rejette régulièrement ses effluents directement dans le Blavet, contaminant en aval la rade de Lorient.



Solenn LE ROUZIC

(1) Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Caudan, Kevignac, Nostang, Sainte-Hélène, Merlevenez, Locmiquélic, Riantec, Gâvres et Plouhinec, soit 60.000 habitants.

Pour l'eau pure, la santé, l'emploi, pour un développement rural harmonieux

SOUTENONS L'AGRICULTURE DURABLE !

Le dimanche 21 mars 1999, à 15 h 30,

PREMIER GRAND RASSEMBLEMENT RÉGIONAL À PONTIVY,

organisé par Cohérence, Collectifs eau pure de l'Ouest, la Confédération paysanne, etc...

En ce premier jour du printemps, pour marquer notre volonté de manifester pacifiquement, loin de toute violence, ***apportons chacun une fleur****. Nous les offrirons au Blavet et elles flotteront sur ses eaux qui viennent de dépasser 52 mg/l de nitrates...*

Euskadi : des avancées dans l'unité

Dans de nombreux domaines se construit l'unité du peuple basque et se développe sa marche vers plus de liberté et de souveraineté.

Le nouveau gouvernement basque

Après les élections «autonomiques» du 29 octobre dernier, c'est un gouvernement nationaliste qui s'est mis en place formé par le Parti nationaliste basque (PNV) et Eusko Alkartasuna, et soutenu par Euskal Herritarrok (Herri Batasuna).

Cette solution était inévitable en raison du fossé entre les partis abertzale (patriotes) et les partis espagnolistes. Le parti socialiste espagnol refuse le plan Ardanza qui prévoit de laisser la résolution du conflit du pays basque entre les mains des partis représentatifs de la société basque. Les partis abertzale ne se sont pas associés aux cérémonies du 20e anniversaire de la constitution espagnole (rejetée en 1978 par 65 % de «non» dans le Pays basque sud). Le 3 décembre, le Parlement autonome a rejeté une proposition du «Parti populaire» de reconnaître la validité de cette constitution.

Le 29 décembre a été élu le nouveau Président de la Communauté autonome d'Euskadi (formée de trois provinces), Juan Jose Ibarretxe, âgé de 41 ans. Il a été élu au premier tour par les 40 voix (sur 75) du PNV, d'EA et d'EH. Il dirige un gouvernement de douze membres : 9 du PNV et 3 d'EA. Il a, le jour de son élection, prêté serment devant le chêne de Gernika, en reprenant le serment du Président Aguirre en 1936. Le nouveau gouvernement a été présenté le 2 janvier ; d'une moyenne d'âge de 45 ans il comprend une vice-présidente de 39 ans.

Il appliquera l'accord de gouvernement signé le 26 décembre par le PNV et EA, après avoir été présenté à EH qui n'a toutefois pas délivré un chèque en blanc à la nouvelle équipe. Les axes de cet accord sont la consolidation de l'accord de paix de Lizarra, la lutte contre le chômage et l'exclusion, la réduction du temps de travail, la construction de logements sociaux, la prise en compte des aspirations à l'autogouvernement, la promotion de l'usage du basque et la collaboration renforcée avec les quatre autres provinces basques.

L'action pour la langue basque

Le 5 décembre était lancée, à Ustaritz, la campagne «Bai euskarari» (oui à la langue basque) devant se terminer par une grande fête de «l'Accord du XXIe siècle» dans tout le pays.

Le slogan «Bai euskarari» reprend celui de la campagne lancée en 1978 par l'Académie basque. La langue basque doit retrouver le première place dans la société basque, mais sans discrimination à l'égard du castillan ou du français.



Cliché Enbata

Le siège du gouvernement basque à Gasteiz.

Le 26 décembre, la campagne s'est terminé par une grande fête dans des stades de cinq villes basques (Biarritz, Vitoria, Pampelune, Saint-Sébastien, Bilbao) reliés entre eux par sattelite et écrans géants.

La fête finale a célébré «l'Accord du XXIe siècle», accord social pour le développement et la normalisation de la langue (rendre normal l'usage du basque dans tous les domaines), signé le 23 décembre par vingt-cinq organisations (syndicats, clubs sportifs, coopératives, entreprises, écoles d'ingénieurs) dont cinq du Pays basque nord.

Deux jours avant a été signé avec le Conseil de la Langue un accord en faveur du basque par Abertzaleen Batasuna, coalition nationaliste du Pays basque nord et huit partis politiques pour demander des mesures politiques et institutionnelles pour la réappropriation de la langue.

Le développement de l'accord de Lizarra

Le 16 janvier, les signataires de l'accord se sont réunis pour la troisième fois à Saint-Sébastien. Ils ont défini leurs projets pour cette année : rencontrer les organisation politiques et syndicales non parties prenantes à l'accord, ainsi que les syndicats patronaux, les milieux bancaires et écclésiastiques ; il est prévu aussi l'envoi de délégués auprès des organisations internationales et des délégations diplomatiques présentes à Paris et à Madrid ; enfin, une journée de Lizarra sera organisée en avril. Le même jour, trois nouvelles organisations ont signé l'accord de Lizarra.

Cet accord a été présenté le 4 février, à Bruxelles, au représentant de la Confédération mondiale du travail par les leaders de deux syndicats basques (ELA et LAB). La CMT a rendu publique une prise de position où elle apporte son soutien au processus de paix.

La réunion des élus du Pays basque

Le 6 février dernier se sont rassemblés, à Iruñea (Pampelune) plus de 800 élus municipaux de sept provinces basques (dont 21 venus du Pays basque nord), représentant 350 municipalités, pour jeter les fondements de l'«Assemblée des cités du Pays basque». Ils ont affirmé l'existence d'Euskal Herria en tant que nation. Ils ont voté, à l'unanimité, un appel à renforcer les liens entre les habitants des provinces basques, entravés par l'écartèlement entre trois collectivités territoriales, à construire le Pays basque de demain, avec le «but de bâtir au quotidien un avenir de paix qui se scellera dans la démocratie et la liberté du peuple basque», à jeter les bases d'une institution nationale basque.

Celle-ci aura pour but d'affirmer l'existence du Pays basque en tant que nation, de contribuer à la construction politique d'Euskal Herria en confortant son unité territoriale, de travailler au développement des relations entre les cités de toutes les provinces et de mettre en avant sur le plan international l'existence du Pays basque.

Déjà, le 14 juin 1931, les délégués de 485 municipalités des quatre provinces du sud s'étaient rassemblés à Lizarra pour voter le texte du statut d'autonomie appliqué en 1936.

Les deux grands partis espagnols se sont élevés contre l'assemblée d'Iruñea. Pour le secrétaire général du Parti populaire c'est une «pantomine qui constitue une authentique provocation». Pour le leader du PSOE, les décisions de cette assemblée «seront nulles de plein droit»...

Yves JARDIN

KURDISTAN

L'Union Démocratique Bretonne s'élève contre les méthodes utilisées par ta Turquie pour s'emparer de la personne du leader kurde Abdullah Ocalan, méthodes qui relèvent plus du gangstérisme que de l'action diplomatique normale.

Elle déplore que dans ces circonstances les pays membres de l'Union Européenne aient été incapables de définir une politique constructive et se soient rangés derrière les USA, suzerains et protecteurs du régime turc.

Elle estime que l'enlèvement d'Ocalan ne résout absolument rien et qu'il risque au contraire d'entraîner des actions beaucoup plus dures, comparables à celles de certaines organisations palestiniennes dans les années 70. Le drame qui vient de se produire à Berlin n'en est malheureusement qu'une triste illustration.

Elle considère qu'il est urgent pour l'Union Européenne, comme pour la communauté internationale, de reconnaître le droit à l'existence et à l'identité des trente millions de Kurdes.

Alors que tes gouvernements occidentaux s'entendent pour jeter l'opprobre sur Ocalan, l'UDB s'étonne de leur silence devant les dénis continuels de démocratie des autorités turques qui arrêtent, torturent ou assassinent aussi bien les militants kurdes que les militants démocrates et progressistes. L'UDB rappelle que sont maintenus en prison des députés kurdes, condamnés uniquement pour des paroles prononcées à l'Assemblée. Parmi ces députés il y a Leyla Zana, au procès de laquelle avait assisté en 1994 Ségolène Royal, alors que le P.S. était dans l'opposition. Le silence du gouvernement Jospin n'en est aujourd'hui que plus assourdissant.

Kosovo

ou le droit des peuples à ne pas disposer d'eux-mêmes

De la conférence de Rambouillet, doit sortir, dit-on, la paix au Kosovo et... une "autonomie substantielle" pour le peuple kosovar. C'est du moins ce qu'ont décidé les Clinton, Blair et autres Chirac.

Point n'est besoin d'être historien pour affirmer que depuis bien longtemps le sort des peuples du monde ne dépend que des décisions d'une demi-douzaine de chefs d'Etat, têtes couronnées hier, présidents élus aujourd'hui, sans que pour autant le sort des dominés ait beaucoup changé. Quel don de Dieu a donc reçu M. Chirac pour décréter le jour même de l'ouverture des négociations que le Kosovo serait "autonome" à l'intérieur des frontières d'un Etat totalitaire l'ex-Yougoslavie? Sait-il au moins, lui ancien de l'ENA, ce que ce mot signifie ? L'autonomie, plus peut être que l'indépendance, mot parfois vide de sens, est la forme la plus accomplie du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Aujourd'hui les prérogatives de certains grands Etats se limitent surtout à la défense, à la diplomatie, à la monnaie et à la macro-économie : le Canada, l'Australie, l'Allemagne fonctionnent de cette façon ; toutes les démocraties d'Europe, France exceptée, ont aujourd'hui leurs régions autonomes ou leurs minorités linguistiques respectées. Seulement voilà : ce type d'organisation de l'Etat ne peut se concevoir que dans un cadre démocratique. Peut-on sérieusement imaginer un peuple gérant ses propres affaires à l'intérieur d'un Etat dirigé par le personnage le plus sanguinaire que l'Europe ait produit depuis la deuxième guerre mondiale : Slobodan Milosevic ?

Pourquoi M. Chirac n'essaye-t-il pas plutôt de convertir ses amis à l'idée d'autodétermination si chère à son maître à penser ? La raison invoquée est que si les Kosovars obtenaient ainsi leur indépendance, leurs frères albanais de Macédoine la revendiqueraient à leur tour, et que l'on "risquerait" alors d'aller vers une "Grande Albanie". Contrairement à Yves Jardin (PB de février), j'ai envie de dire : pourquoi pas ? La "Grande Albanie" ne m'effraie pas plus que la "Grande Italie" ou la "Grande Pologne" qui sont pourtant des réalités... bien plus étendues ! Cela encouragerait les partisans d'une "Grande Serbie" ? Et alors ? A partir du moment où elle serait voulue par les Serbes eux-mêmes et non par des chefs de guerre ! Est-il choquant que des gens ayant en commun une histoire, une culture, une langue et un même alphabet aient envie de s'auto-administrer ? A l'inverse, quelle viabilité peut avoir aujourd'hui une "Bosnie" flanquée d'une "République serbe" où un musulman ne peut mettre les pieds sans risquer sa vie ? Plus petite, ne serait-elle pas plus gouvernable ? Le bonheur des hommes dépend-il de la taille de l'Etat dont ils sont citoyens ?

Demain, le Kosovo sera peut-être "autonome sous garantie occidentale", mais cette solution ne pourra être définitive. Les frontières tracées en Europe et au Moyen-Orient après la chute des empires ottoman et austro-hongrois seront de toute façon modifiées un jour, car elles ont été imposées aux populations. Pourquoi ne pas "profiter" de chaque crise pour, petit à petit, donner aux peuples de la région le droit de vivre comme ils l'entendent ?

Louis LE GUILLOU

CINÉMA
Le défi des multiplexes

Les multiplexes sont un peu comme les hypermarchés du cinéma, des grands ensembles qui réunissent entre 12 et 20 salles de projection, dont certaines ont jusqu'à 1000 places, pour une capacité totale de plusieurs milliers de spectateurs. Depuis leur apparition, les multiplexes ont permis un renouveau de la fréquentation des cinémas Le nombre de spectateurs qui était tombé à 116 millions en 1992, a retrouvé une croissance depuis cette date, pour approcher les 150 millions en 1997. Les nouvelles salles, à Nantes, ont permis d'accueillir 1,5 million de spectateurs, en faisant passer la ville du 10e au 5e rang de fréquentation au niveau hexagonal.

Le succès des multiplexes provient du grand choix de films, du confort de ses salles, de leur qualité technique, et d'une grande offre de services. Fini les queues sous la pluie devant les cinémas de papa !

Il s'agit bien d'un phénomène qui généralise une nouvelle forme de consommation de loisir. Dans les années qui viennent, toutes les agglomérations d'au moins 100.000 habitants disposeront d'un ou plusieurs multiplexes.

Un problème d'urbanisme

Ce renouveau du cinéma s'accompagne cependant d'un redoutable problème d'urbanisme. La facilité d'accès détermine le lieu d'implantation du multiplexe, et se traduit, dans les villes moyennes, par la présence de voies de circulation rapides et de vastes espaces de parking.

Quand on ajoute les contraintes financières du prix des terrains, la solution qui se dégage le plus souvent est celle d'installations en périphérie urbaine.

Il s'ensuit souvent une guerre des tarifs, entre ces nouveaux venus et les cinémas de centre ville qui essaient de conserver leur clients. Si les petites salles spécialisées «Arts et essais», ou cinémas associatifs à forte identité, peuvent arriver à survivre, beaucoup de cinémas classiques ne peuvent soutenir la concurrence. A Lille, comme à Nantes, certains cinémas de taille moyenne finissent par disparaître, parfois pour mieux réinvestir dans la périphérie.

Alors que la vie sociale en centre ville est déjà menacée par des nuisances de toutes sortes (pollutions, asphyxie, violence), la fermeture de ces cinémas risque de fragiliser encore un peu plus le tissu urbain.

Pour une politique dynamique

Dans les grandes villes qui disposent d'un bon réseau de transport en commun, le multiplexe se trouve aussi dans le centre. C'est le cas à Paris.

L'installation d'un multiplexe en centre ville est possible. Elle doit être un objectif prioritaire, dans une politique résolue et dynamique qui préserve l'activité de loisirs et la vie sociale en milieu urbain.

La ville de Rennes s'est jusqu'ici contentée d'empêcher tout projet en périphérie. Mais devant une évolution inéluctable, cette position de blocage ne peut pas durer longtemps. Pourquoi priver les habitants du Pays de Rennes d'un service qui se généralise ailleurs ?

Après le dernier festival «Travelling», en janvier, l'installation d'un multiplexe en périphérie est souvent évoquée, jusque dans un article du journal «Le Monde». Mais la ville de Rennes dispose d'atouts en faveur de son centre : une future ligne de VAL pour structurer et renforcer le transport en commun, et aussi des terrains militaires, casernes proches du centre, qui pourraient offrir les espaces nécessaires. Une solution plutôt envisagée est celle de l'extension d'un cinéma central existant. Mais cette adaptation n'est-elle pas une demi-mesure, peut-être insuffisante pour répondre de la meilleure façon à des besoins populaires et des impératifs urbains de plus en plus contraignants ?

Alain CEDELLE,
élu de Bruz,
commune de l'agglomération rennaise.

NDLR : *Après Nantes, Lorient est la seconde agglomération de Bretagne à disposer d'un multiplexe depuis février. Le «Ciné-Stars» a été inauguré sur la commune de Lanester, au bord de la voie express Brest-Nantes dans une zone industrielle. Ce multiplexe comporte 11 salles et près de 1.500 fauteuils.*



LA MOUETTE ET L'AJONC
(Itinéraire d'un Breton de gauche)
roman
JEAN-JACQUES MONNIER
Préface d'Yves Plasserand - Postface de Loeiz Le Bec

•

Que faut-il pour être Breton ? Être né en Bretagne ? Parler breton ? Avoir des parents bretons ? Ou simplement se choisir Breton ? Qu'est-ce qui fait courir un « militant breton »? Des souvenirs historiques? Une nostalgie? Des convictions? Une indignation?
À travers un itinéraire qui ressemble quelque peu à son itinéraire personnel, l'auteur raconte, témoigne et répond. Il existe de nombreuses motivations, de nombreuses démarches. Celle qui est évoquée ici débute sur un grand attachement, qui se poursuivra par la découverte d'un pays sans papiers. Par un refus du mépris et de l'injustice aussi, débouchant sur un engagement multiforme mais centré sur la Bretagne. « Bretagne est univers » écrivait Saint-Pol-Roux, mais pour le personnage central du récit, l'univers ne s'arrête pas à la Bretagne et la cohérence humaniste implique de mener des actions à tous les niveaux. Loin d'un repli régionaliste ou nationaliste, les militants bretons que l'on rencontre dans ce livre en témoignent par leurs actes : ils sont résolument les citoyens d'un monde meilleur qu'il convient de construire ici et ailleurs, dans le respect de chacun. On trouvera là un témoignage, un éclairage, un récit non didactique sur un demi-siècle en Bretagne, dont trois décennies d'engagement au service d'une exigence et d'une passion.

•

Ce témoignage est précieux car, en plus du "Comment être?", il nous montre le "Comment faire?". C'est la première fois que l'UDB est "dite". C'est une sorte de geste de l'UDB, au sens médiéval et chevaleresque.

Loeiz Le Bec, historien et co-fondateur de l'UDB

•

SOUSCRIPTION VALABLE JUSQU'AU 10/04/1999
Je commande ..... exemplaire(s) de *La Mouette et l'ajonc* au prix unitaire de souscription de 99 F (port compris) au lieu de 119 F après le 10/04/99.
Nom .....Prénom .....
Adresse .....
Code Postal.....Ville .....
À retourner, accompagné de votre règlement, aux
ÉDITIONS TERRE DE BRUME
74 F RUE DE PARIS - 35000 - RENNES

THÉATRE

Strollad ar Vro Bagan présente
AVANTURIOÙ AR SITOIAN JAN KONAN

Un Breton hors du commun

Connaissez-vous Jean Conan ? Si vous êtes un habitué des publications de Skol Vreizh, certainement. L'éditeur morlaisien avait consacré un très bel ouvrage, en 1990, à ce personnage hors-du-commun (1765-1834), né à Guingamp et dont la vie fut un vrai roman d'aventures. Devenu domestique à 12 ans, à l'abbaye de Beauport, près de Paimpol, il y apprit à lire et à écrire et ne cessa, dès lors, de s'intéresser aux livres et à l'écriture. Sa vie aventureuse, il la raconta ensuite par écrit, dans «Avanturio ar citoien Jean Conan a Voemgamb». Ce témoignage exceptionnel est écrit en vers par un breton du peuple, devenu pauvre tisserand. Dans une langue truculente, il raconte, il affabule un peu, il donne de nombreux détails sur l'Europe à la fin du XVIII[e] siècle. C'est tellement vivant, coloré, drôle, tragique et burlesque à la fois qu'il était tentant d'en faire une pièce de théâtre. C'est ce à quoi se sont employés Goulc'hen Kervella et le Strollad ar Vro Bagan au grand complet.

Le défi n'était pas petit. Les aventures de Jean Conan le mènent sur un bateau, dans l'Atlantique. Après un naufrage, il se retrouve auprès des Indiens, dont il nous décrit les mœurs, qui l'étonnent et le ravissent, notamment celles des femmes. Puis il se retrouve à Brest à calfater des navires. Le voici ensuite qui participe, comme soldat engagé, à la chute des Tuileries, le 10 août 1792, et, avec elles, de la monarchie française. Puis encore dans le Palatinat, avec l'armée française qui pille et qui tue. Le récit coloré, truculent, épique, la troupe léonarde a su admirablement en restituer l'atmosphère, grâce à une mise en scène à la fois soignée et innovante. Selon une recette éprouvée dans plusieurs productions antérieures, Gouc'hen Kervella fait reprendre par le public les cantiques en breton et les chants républicains qui ont bercé l'enfance de beaucoup. Les Bretons, qui désertent les églises, chantent avec enthousiasme les airs d'autrefois. En intermède, Jean Conan, vieillard auprès de son métier à tisser, dévide les rouleaux de son passé extraordinaire, d'une voix chevrotante. Les éclairages, les costumes, la foule des acteurs et des figurants réussissent à donner l'impression de masses humaines, de situations étranges, lors du naufrage au milieu des icebergs, lors de la rencontre avec les esquimaux, et surtout lors des événements dramatiques du 10 août 1792, quand les gardes suisses de Louis XVI tentent en vain de s'enfuir, déguisés en femmes. Les monstres qui peuplent l'imagination encore médiévale du tisserand-chroniqueur sont représentés de façon crédible et fidèle. C'est si bien réussi qu'on échappe toujours au ridicule, au futile, au dérisoire. L'occupation de la scène, l'utilisation de différents niveaux et plans, les transitions musicales, la lecture des «Aventurioù» par Jean Conan lui-même font que ces deux heures de théâtre passent très vite.



Photo Louis Blonce

Jan Konan (Thomas Cloarec) et Louis Eunius (Bob Simon).

Un pari réussi

Et pourtant, c'est en breton. Le non bretonnant finit par l'oublier, tant les scènes sont expressives, tant la musique de la langue est forte et lancinante, tant l'adhésion du public est totale, comme dans la «Passion Celtique».

Le seul regret est d'avoir dû assister, à Trégastel, à la présentation dans une salle de théâtre petite et inadaptée. La structure subventionnée la plus proche, aux locaux agréables et adaptés, n'a pas daigné programmer du théâtre en langue bretonne. Pourtant, le professionnalisme, l'enthousiasme, le métier et la fantaisie d'Ar Vro Bagan plaisent à un public de plus en plus nombreux. Qui saura désormais qui est Jean Conan, réédité prochainement par «Skol Vreizh», dans sa collection bleue.

J.J.M.

Pour voir cette pièce, voici quelques rendez-vous :

14 mars - Plabennec
10 avril - Saint-Thégonnec
11 avril - Saint-Thégonnec
30 avril - Saint-Pol-de-Léon
9 juillet - Trédrez
10 juillet - Trédrez
24 juillet - Cléder
16 août - Guingamp

Les autres dates ne sont pas déterminées pour l'instant.

◆ "L'Etat jacobin ne survivra pas à l'Europe..."

Le titre du dernier ouvrage de Gilles Perrault paraîtra bien mystérieux à ceux qui méconnaissent la question basque[1]. Pour les autres il évoquera forcément deux noms : Irène Stoller et Laurence Le Vert, deux magistrates françaises en charge des dossiers basques et qui reçurent la plus haute distinction espagnole à Madrid, le 7 mai 1993, des mains du ministre de l'Intérieur, José Barrionuevo, et du secrétaire d'Etat à la Sécurité, M. Vera. Or ces deux anciens ministres de Felipe Gonzalez, le leader du Parti socialiste espagnol, ont été condamnés l'an passé pour leur implication dans la création des GAL, ces commandos anti-ETA qui assassinèrent 28 personnes sur le territoire français dans les années 80.

Dans ce livre en forme de lettre ouverte, Gilles Perrault explique son soutien à la revendication d'autodétermination des Basques, malgré le terrorisme d'ETA. Il dénonce l'attitude des gouvernements français successifs qui, dès 1984, ont expulsé des Basques vers l'Espagne, en violation du droit, sachant qu'ils les exposaient à la torture.

Mais la question basque n'est qu'un prétexte pour annoncer le déclin irréversible des Etats-nations fauteurs de guerres, sous l'effet de l'unification européenne : *"Dès lors que Bretons et Catalans n'ont plus pour perspective de mêler leurs cendres dans un cimetière militaire, vous ne les empêcherez pas de s'éprouver moins français"*. L'image est forte mais bien choisie.

Gilles Perrault connaît bien l'actualité des revendications d'autonomie ou d'indépendance en Catalogne, en Galice ou en Ecosse. Et pour la patrie de Charles de Gaulle et Philippe Pétain, le pronostic de ce Français amoureux des belles lettres et qui s'assume sans complexe est tranché : *"L'Etat jacobin ne survivra pas à l'Europe, aussi le dernier carré de ses partisans a-t-il raison de se déchaîner contre elle : ils sont logiques. Mais comment ne point sourire de la touchante naïveté de ceux qui, voulant l'Europe, et la faisant, comptent retrouver au bout du chemin une France immarcescible, immuable, magiquement immunisée contre les métamorphoses ?"* Et s'adressant aux naïfs : *"Vous consentez à ce que la France renonce à la prérogative de battre monnaie qui, avec la force militaire, constitue l'attribut inséparable de la souveraineté, et cette vétille n'affecterait pas notre perception de l'Etat ? Autant vouloir arrêter l'horloge du temps avant l'an 2000"*.

K.G.

(1) *"Lettre à deux juges françaises décorées de la Cruz de Honor de la Orden de San Raimundo de Peñafort"*, Gilles Perrault, éditions Fayard, 1998.

◆ Bateaux traditionnels français

Ouvrage collectif sous la direction d'Yves Gaubert

Les grandes fêtes maritimes de Pors Bearch, à Brest, en passant par Douarnenez, ont été une occasion privilégiée de découvrir ou redécouvrir ces navires splendides sortis du passé qui ont participé, chacun à leur manière, à l'histoire maritime dans laquelle la Bretagne occupe une place exceptionnelle.



Cependant, au-delà de ces images fortes et de la splendeur retrouvée des voiliers traditionnels, il faut mesurer le chemin parcouru par une poignée de passionnés qui ont pris conscience d'une richesse patrimoniale à reconquérir et qui ont su donner une dimension culturelle à leur démarche.

Ce fut tout d'abord la période héroïque des pionniers de la restauration qui ont retrouvé les gestes d'un savoir-faire que l'on pouvait croire à jamais perdu, et qui ont ensuite tracé le chemin pour la seconde vague, celle des répliques (ou reconstructions à l'identique) qui permettent de remonter le temps et deviner, en faisant la part des clichés et des stéréotypes, quelles furent les conditions de vie réelles, souvent très dures, des populations littorales.

C'est l'histoire de cette formidable résurrection que ce passionnant ouvrage du Chasse-Marée (toujours égal à lui-même) nous présente avec une abondance d'illustrations appuyées par des témoignages qui décrivent à la manière d'un reportage, ce foisonnement d'initiatives. C'est là un réel hommage rendu aux hommes et aux femmes qui ont su créer un élan d'enthousiasme et d'amitié, porté par un tissu associatif particulièrement actif, et dont la compétence et l'opiniâtreté ont permis de surmonter d'incroyables difficultés.

C'est à eux que nous devons de pouvoir contempler la gracieuse silhouette de la «Recouvrance», l'imposante architecture du «Batavia», la fragilité émouvante du «Sant Eflamm» chaînon manquant de l'histoire de l'immigration bretonne, ou la maniabilité du «Renard», le cotre corsaire de Surcouf qui fut à lui seul un véritable défi à l'orgueilleuse Royal Navy. Bateaux historiques, bateaux de travail et de servitude, gracieux voiliers de plaisance ou modestes embarcations, tout est vraiment passionnant et évocateur de ces outils et de ces hommes qui les ont armés.

Mais ces témoignages font aussi un sort aux critiques parfois portées au mouvement du patrimoine maritime : loin d'être l'expression d'une recherche nostalgique d'un monde disparu ou d'un quelconque plaisir d'esthète, cette sensibilité particulière à nos racines signifie au contraire que la compréhension du passé est aussi un moyen incontournable de préparer l'avenir. Car, à l'aube du XXI[e] siècle, comme du temps des rouliers bretons qui sillonnaient les mers de la Baltique à la Méditerranée, la mer est toujours un enjeu, parce que c'est un lieu de vie, d'échange entre les hommes et de création de richesses.

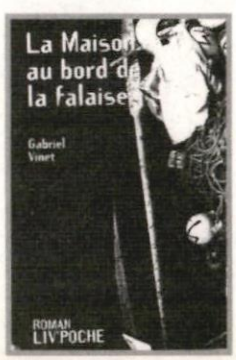
(Editions Le Chasse-Marée, Armen, 1998).

Hervé GRALL

◆ Trois romans chez Liv'éditions

L'éditeur du Faouet publie trois romans dans sa collection de poche «Liv'Poche».

La Maison au bord de la falaise, c'est un petit roman policier de 128 pages, écrit par Gabriel Vinet, qui a déjà publié deux romans dans la même collection. Un journaliste mène l'enquête, en 1954. Elle le ramène à des événements tragiques de l'époque de la seconde guerre mondiale, à la dénonciation fatale de trois résistants. La vengeance aura lieu, ce qui, apparemment, apaisera tout le monde. L'épilogue, trente-huit ans après, ne manque pas de grandeur (49 F).





Kêr au chien bleu, c'est un beau roman de Gisèle Le Rouzic. Au travers le

◆ Bretagne, les chants de la foi de Fanch Morvannou

Un ancien de l'UDB à la direction des éditions du Layeur et un ancien de l'UDB à la plume : Fanch Morvannou. On se dit qu'on est en bonne compagnie dans ce livre+CD consacré à la publication écrite et sonore de 15 des plus célèbres cantiques bretons.

En effet, l'auteur, Fanch Morvannou est un maître. Maître de la langue (il enseignait le breton il y a peu à l'Université brestoise où il n'a laissé que des regrets), maître de son sujet : Morvannou est autant historien que linguiste ou musicologue dans ce petit ouvrage (48 pages).

Et Dieu sait (sic ?) si le sujet n'est pas futile. Nous ne sommes pas Bretons par hasard. Notre culture a été forgée par une histoire et cette histoire, en Bretagne, a longtemps été pétrie de christianisme. Combien sommes-nous, aujourd'hui, pratiquants ou non, qui avons en mémoire les mélodies chantées par les foules bretonnes des dimanches de notre enfance ?

Le talent de Morvannou est ici de nous donner, pour les cantiques publiés, leur histoire avec une précision et un savoir technique qui n'excluent ni la clarté de l'exposé, ni l'humour du texte. Un régal. Une référence recommandée à tous, croyants ou non.



D.R.

Et le CD alors ? Là, les choses sont moins réussies. Les cantiques ont été enregistrés, avec justesse, par la Maîtrise de Bretagne sous la direction de Jean-Michel Noël, au festival de Luçon...en Vendée! Autre observation : dans cette chorale on ne sait pas un traître mot de breton et ça se remarque! Il est probable que la performance vocale des élèves de J.M. Noël est bien supérieure à la prestation des foules "ploucs" de notre enfance...

Seulement voilà, moi, j'aime beaucoup les ploucs !

Ronan LEPROHON

(Editions du Layeur, Paris, 1998, Livre et CD vendus 129 F).

◆ Les saigneurs de la terre, de Camille Guillou

Pour faire une plongée en direct dans le monde agricole breton, rien de plus tonique que les "Saigneurs de la terre" rédigé par un paysan "décalé" par rapport aux milieux dirigeants de notre agriculture, Camille Guillou.

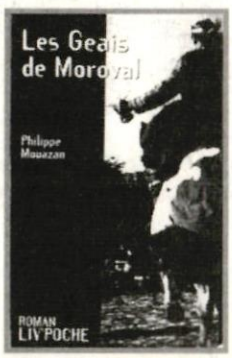
Ecrit avec humour (l'auteur va jusqu'à citer un surnom agressif que lui ont donné certains de ses collègues intégrés dans l'agro-conformisme), ce témoignage permet d'analyser une partie des mécanismes qui dirigent le monde paysan.

Je ne sais pas s'il se "plante" ici ou là, ce qui peut arriver aux meilleurs (même chez les agriculteurs !), mais, dans tous les cas, Camille Guillou énumère une accumulation de faits qui parlent d'eux-mêmes. Faites-vous une fête pour l'esprit. Lisez les "Saigneurs de la terre".

Joël GUÉGAN

(chez Albin Michel, Paris, 89 F).

destin d'une journalière agricole et de ses descendantes, ce sont tous les bouleversements de la région d'Hennebont que l'on appréhende. Ces trois générations voient le monde changer, de chocs en abandons. La spécialiste de l'histoire des Forges d'Hennebont sait de quoi elle parle. Et sa parole est dense, prenante, émouvante (220 p., 59 F).



Les Geais de Moroval, c'est un roman historique de Philippe Mouazan, dont nous avons évoqué, en 1996, la belle biographie de Xavier Grall. Il met en scène les avant-derniers moments du Duché de Bretagne, sous le règne de François II, au château de Nantes.

Avec beaucoup de vraisemblance, l'auteur campe la vie à la cour, les intrigues et les trahisons. Il restitue aussi la vie du petit peuple, fidèle au Duc, qui va subir les conséquences des reniements et des forfaitures des grands.

Le style est vif, alerte, le langage est simple, dépouillé. L'action s'achève à la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, qui scella l'avenir (192 pages, 49 F).

J.J. MONNIER

Musiques de Celtie



D.R.

THE BEST OF CAPERCAILLIE (Sergent Major Company SMCD 187892 - Celtic Distribution.)

DUSK TILL DAWN - THE BEST OF CAPERCAILLIE (Survival Records SU RC D 023 - Celtic Distribution.)

La parution d'un disque du groupe écossais Capercaillie est toujours très attendue. Mais la publication de deux albums en même temps, en étonnera plus d'un.

C'est pourtant la surprise que vous avez pu avoir il y a quelque temps, puisque sont sortis quasi simultanément, deux *Best of* du groupe. Une petite explication à cela.

En 14 ans de carrière, Capercaillie a signé avec deux compagnies. Le premier **Best of** (vert) n'est en fait composé que de morceaux de leurs deux albums parus chez Green Linnet en 87 et 89. Ce disque a d'ailleurs été publié sans l'assentiment du groupe, confiait récemment Manus Lunny. Quant à **Dusk Till Dawn**, il s'agit là d'une compilation de leurs autres albums, que le groupe a produit un peu pour répondre à la parution du premier *Best of.*

Mais qu'importe les querelles de compagnies discographiques, le principal n'est-il pas de pouvoir apprécier la musique de Capercaillie ?

Le **Best of** qui ne comporte pas d'instrumentaux, est une sélection des plus belles chansons gaéliques du groupe, magnifiées ici par la voix bouleversante de Karen Matheson, et juste ce qu'il faut d'un discret accompagnement musical.

Le second album **Dusk Till Dawn**, fait lui aussi la part belle aux chansons de Karen, mais cette fois les arrangements sont nettement moins traditionnels. Les percussions sont très présentes et donnent un relief particulier au rythme syncopé des chants de foulage (Waulking songs.)

Dans des genres différents, deux albums complémentaires pour (re)découvrir l'excellent groupe Capercaillie.



D.R.

DONAL LUNNY - COOLFIN (Hummingbird CDHBRTE 221 - Celtic Distribution.)

Tout le monde en Bretagne, connaît aujourd'hui Donal Lunny, le partenaire de Dan Ar Braz au sein de l'Héritage des Celtes, dont il est par ailleurs l'un des producteurs.

Pourtant sait-on que ce musicien de génie, présent sur la scène irlandaise depuis trois décennies déjà, fut à l'origine de groupes aussi connus que Planxty, Bothy Band ou Moving Hearts, et qu'il a produit ou participé depuis, à plus d'une centaine d'albums de divers artistes.

Paradoxalement, il n'a réalisé en solo qu'un album éponyme en 87, disponible chez Gaël Linn ; l'enregistrement public d'un concert en hommage à Sean O Riada. Et il a également participé à deux autres albums ; **Common Ground** en 96, et **Sult** en 97' du nom de l'émission musicale qu'il produit sur la chaîne gaélique TnaG.

C'est donc avec un intérêt tout particulier, que sort aujourd'hui son nouvel album **Coolfin**. A vrai dire ce dernier est plutôt le disque d'un groupe, puisque pour ce faire, Donal Lunny a réuni une bande de vieux copains, pour lesquels il a choisi le nom d'un village très courant en Irlande, et particulièrement dans le Co. Clare.

Autour de Donal au bouzouki, guitare et bodhran, nous retrouvons Nollaig Casey (à ses côtés depuis douze ans) au fiddle, John McSherry au uilleann pipes et flûtes, Graham Henderson aux claviers, Ronnie O' Flynn à la basse, et Ray Fean aux percussions. S'y adjoignent quelques invités de marque en la personne de Sharon Shannon à l'accordéon, Maire Breatnach au fiddle, Maighread et Triona Ni Dhomhnaill au chant, ainsi que Marta Sebestyén célèbre chanteuse hongroise.

Depuis Planxty, Donal Lunny a toujours su garder un fil conducteur dans sa musique, une combinaison de folk songs et de musique traditionnelle, qui se poursuit aujourd'hui dans Coolfin. Le son de l'album, qui ne comporte pas moins de six morceaux sur douze composés par Donal himself, incarne parfaitement l'esprit de la musique irlandaise, relooké années 90, par une rythmique omniprésente.

Le résultat est à la hauteur des espérances, et certains morceaux ne sont pas sans rappeler d'ailleurs des passages de l'Héritage des Celtes. A coup sûr un grand album à se procurer sans délai.

SKARA BRAE (Gael-Linn CEFCD 031 - Celtic Distribution.)

Réédité il y a quelques mois par Gael-Linn, le premier et unique album de Skara Brae, paru il y a près de 30 ans en 1971.



D.R.

Skara Brae, ce nom n'évoque peut-être rien à nombre de lecteurs. C'est pourtant l'ancêtre du mythique Bothy Band, puisqu'il était formé de deux des piliers de celui-ci, Micheal et Triona O Domhnaill, de leur sœur Maighread, ainsi que de Daithi Sproule actuel membre d'Aitan.

Durant moins de deux ans qu'ils fréquentèrent les scènes irlandaises, ils enchantèrent un public toujours plus nombreux, par leur répertoire original basé sur des chansons de Rannafast dans le Donegal Gaeltacht. De plus l'apport du clavecin électrique joué par Triona amenait une sonorité jusque-là ignorée dans la musique traditionnelle.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous retrouvons de nombreux morceaux, devenus depuis des standards repris par une foule de groupes, d'Altan à Tri Yann en passant par Bothy Band évidemment. Et les voix claires et expressives de Triona et Maighread sont là pour nous faire regretter la disparition trop rapide de ce groupe. Un album indispensable !

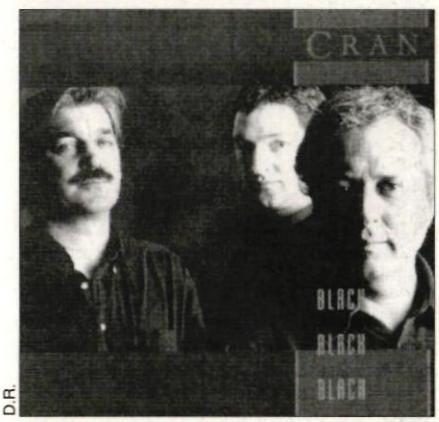
CRAN - BLACK, BLACK, BLACK (Claddagh Records CC63 CD - Celtic Distribution.)

Profondément ancrée dans la tradition irlandaise, la musique du groupe Cran trouve son originalité dans leur interprétation unique d'un répertoire allant des airs à danser (reels, jigs) aux ballades, en passant par des marches et quelques chansons.

Leur premier album, **The Crooked Stair**, datait déjà de cinq ans, et depuis rien. **Black, Black, Black**, leur second album sort aujourd'hui, et révèle un groupe de tout premier plan.

Il faut dire que chacun des trois musiciens qui composent le groupe bénéficie d'un talent reconnu. Ronan Browne est un des maîtres incontestés du uilleann pipe. Bien connu pour son travail avec Afro Celt et Riverdance, il a collaboré à une foule de projets avec des artistes aussi divers que Sinéad O'Connor, Peter Gabriel, ou Dan Ar Braz.

Sean Corcoran est la voix de Cran ; il en est aussi le joueur de bouzouki, et son jeu inspiré, combiné avec les régulateurs de R. Browne, crée un son unique. Enfin le flûtiste de Belfast, Desi Wilkinson, ajoute, par une interprétation toute



D.R.

en nuances, la touche finale qui fait la marque distinctive de ce groupe.

En concert comme sur cet album, Cran est régulièrement rejoint par Triona Ni Dhomhnaill au clavecin et Kevin Glackin au fiddle. **Black, Black, Black** allie cette somme de talents dans un album de premier plan.

Philippe COUSIN

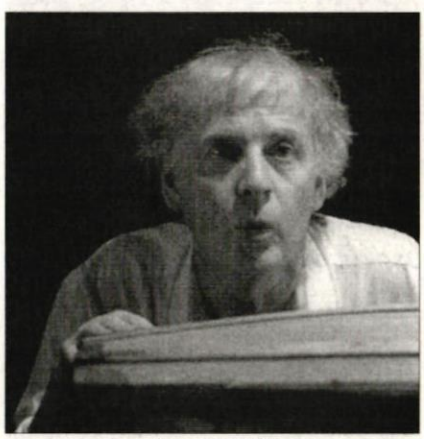
P.B. Services

Fest-deiz

SKED

52e édition du fest-deiz du port de commerce de Brest le 28 mars, à partir de 15 h, au Pub Irlandais Tara Inn. Organisé par la fédération culturelle Sked avec, entre autres, le trio GPL (kan ha diskan), Jacques Guillou et Michel Houdayer (accordéon et violon)... Entrée gratuite.

Spectacles


Photo Claudine Simon

Jean Kergrist

Jean Kergrist (Théâtre national portatif) sera en mars :

– Vendredi 5 : Le Rheu (35), 20 h 30, Centre Agora. Ass. Tiers-monde (M. Le Marec, tél. 02.99.60.73.00).

– Samedi 6, à Pleumeur-Bodou (22), 20 h 30, salle polyvalente. Comité des fêtes (M. Penn, tél. 02.96.23.87.76).

– Samedi 13, à Plestin-les-Grèves (22), 20 h 30, salle polyvalente. Amicale employés communaux (Mme Ollivier, tél. 02.96.35.62.29).

– Dimanche 21, à Grandchamp (56), 14 h 30, salle polyvalente. Ass. Dihun (M. Le Berre, tél. 02.97.57.63.60).

– Vendredi 26, à Crozon (29), 20 h 30, Maison du temps libre. Frères des Hommes (M. Sommier, tél. 02.98.27.00.76).

Conférences

Le mariage d'Anne de Bretagne, il y a 500 ans, a été un des événements majeurs de notre histoire. Pour évoquer cette histoire le Cercle Celtique de Rennes et les Amis du Musée de Bretagne présentent **le 10 mars, à Rennes, au Musée de Bretagne, à 18 h,** une conférence de Mme Marie-Claire Deré, universitaire nantaise sur celle qui fut «deux fois reine, mais avant tout duchesse de Bretagne». Entrée gratuite.

●

Le mardi 16 mars, à Rennes



présente une conférence de Jean Petit, psycholinguiste, à la Maison du Champ de Mars, sur le thème :

"Le bilinguisme à l'école".

●

L'Association nantaise "Bretagne Plus" organise un **cycle de conférences** sur l'"identité bretonne, hier et aujourd'hui" qui se propose de retracer comment cette identité est parvenue jusqu'à nous et d'évoquer sa traduction dans la société actuelle.

Les conférences "Identité bretonne aujourd'hui" par Ronan Le Coadic le 10 mars, "Le comportement politique des Bretons dans l'après-guerre" par J.J. Monnier le 24 mars et "La Bretagne, évolution d'une image" par Francis Favereau le 7 avril auront toutes lieu à l'Espace Jacques Demy de la Médiathèque, 24 quai de la Fosse à Nantes. Tél. 02.51.84.16.07.

Stage

L'atelier de création audiovisuelle (ACAV) de Saint-Kadou (29450 Sizun, tél. 02.98.68.82.39) organise les stages suivants :

Multimédia : du 15 mars au 2 avril, réalisation d'un CD-Rom.

Vidéo : du 8 au 19 mars, réalisation : de l'idée au produit fini.

Fest-noz



D.R.

Ariane Guguen et Rozenn Morvan.

COMMUNE MONTGERMONT

A l'occasion du festival traditionnel "Regards bretons" de MONTGERMONT (I.-et-V.)

Samedi 20 mars
Grand Fest-noz
à 20 h 30

avec Ariane Guguen et Rozenn Morvan, chanteuses de Kan-ha-diskan du Pays Malouin.

Saint-Patrick

Le 13 mars
au CentreCulturel
Les Arcs
à Quéven/Kevenn

Le grand concert Saint-Patrick avec **Alain Gentil Groupe** (avec ensemble de cornemuses : Meskal band d'Auray) et le groupe irlandais Là Lugh.

Tél. 02.97.05.01.07.

●

Le 19 mars
à Cosmao-Dumanoir
à Lorient

La "furie latino-celte" **CELTAS CORTOS**, n° 1 du rock espagnol, concert-événement pour la Saint-Patrick.

Stages de danses bretonnes

LE CENTRE BRETON D'ART POPULAIRE DE BREST

organise, en mars, plusieurs stages consacrés à la danse bretonne. Voici le calendrier du mois :

– le 6 mars, danses du pays Dardoup ;

– le 13 mars, danses du pays de Loudéac ;

– le 27 mars, danses du pays de Saint-Malo.

Pour tous renseignements : tél. 02.98.46.05.85.

Stages de breton

STROLLAD SKOAZELL DIWAN SANT-NAZER

propose un stage de breton les 13 et 14 mars, à la Maison du Peuple de Saint-Nazaire (place Allende). Le coût de ce stage est de 100 F. Il y aura 2 leçons le samedi et 3 le dimanche. Inscriptions le plus tôt possible à la Maison du Peuple.

●

SKOL AN EMSAV

organise, pour le week-end de Pâques (du 3 au 5 avril), un stage intensif de breton. Il aura lieu au Centre Amzer Nevez de Plœmeur. Date limite pour les inscriptions, le 26 mars, au 02.99.38.75.83.

Courrier

"Toutes mes félicitations pour vos articles et pour votre action."

Jérôme P., Labaroche (Haut-Rhin)

"Mille excuses pour le retard à me réabonner. (...) Les citoyens bretons qui vivent hors de Bretagne ont leur importance : ils parlent avec ténacité de leur identité : ils ne sont pas "d'origine bretonne", ils sont Bretons.

(...) Une interrogation : ne serions-nous pas d'accord pour une journée nationale ? N'est-ce pas nécessaire ? A Lyon et dans la région, il y a une journée en novembre, un soir plus précisément, avec bougies aux fenêtres qui donne comme une âme à cette région, qui rassemble les habitants. Sans doute que dans la Bretagne aux 5 départements, cela aurait encore plus d'intensité. Neketa ?

Alain P., Fontains/Saône (Rhône)

"Félicitations pour votre effort d'information et de réflexion. Résistons à la tyrannie de la pensée unique et jacobine. Amitiés."

Noël H., Nantes

"J'ai reçu plusieurs fois, sous film plastique transparent le catalogue "Durandal" aux forts relents du Front national. La dernière fois, je ne l'ai pas ouvert et j'en ai fait retour à l'envoyeur, croyant ma tranquillité désormais assurée. Or, ces jours-ci, je reçois, cette fois sous enveloppe blanche toute neutre, un nouveau catalogue qui ne trompe pas les gens avertis mais qui, par certains produits (pendentifs bretons, disques "celtiques") pourrait tromper certains nostalgiques d'un nationalisme breton un peu tendancieux. Comment faire pour mettre en garde la population contre cette peste brune qui profite des moindres interstices pour s'infiltrer dans notre quotidien ? Je pense qu'il est urgent de ne pas attendre."

Yves Drean, Brec'h

"(...) Que dire de l'approche culturelle dans le P.B. ? Il n'y en a que pour la musique (bretonne ou irlandaise) et le livre. Oubliés les arts plastiques, la danse, l'architecture (...), le théâtre.

J'aime beaucoup l'Irlande mais (...) "Régions et Peuples solidaires" pourrait apporter de l'eau au moulin des critiques discographiques et nous proposer de la musique traditionnelle basque, corse, occitane. (...)"

Jean-Luc M., Rennes

PEUPLE BRETON SERVICE

Depuis quelques mois, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du *Peuple Breton.*

Ses permanences ont lieu :

Lundi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h

Mardi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h

Vendredi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h

Donc, si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler au

Tél. / fax / répondeur :

02 96 61 54 11

Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum 15 F

❑ de soutien : 18 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Courrier

Un bon paquet de messages ce mois-ci. Notamment de l'émigration. Souvent laudatifs. Merci. Ça aide tous ceux qui travaillent pour notre journal, de savoir qu'il est apprécié.

"Excellent journal. Continuons d'y croire ensemble."

Yann F., Caen (Calvados)

"Je profite de cette correspondance pour vous témoigner l'attachement que je porte à votre mensuel dont la lecture est toujours pour moi un réel enrichissement, dans un environnement médiatique où la diversité de pensées et d'idées ne trouve encore trop souvent que trop peu de place."

Ronan L., Sèvres (Hts-de-Seine)

"Au moment de renouveler mon abonnement, je vous écris pour insister sur mon intérêt toujours renouvelé à vous lire (autant d'ailleurs qu'à parcourir la Bretagne un moment dans l'année et à aller aux festoù-noz !) Mon soutien est celui de mes convictions régionalistes et féréralistes opposées à une "décentralisation" mensongère, à une hypocrisie d'"égalité", à une société nivelée par le centralisme parisien qui s'américanise toujours plus au détriment de la qualité de la vie (...).

Moi qui suis Auvergnat, je m'abonnerai et je ferai de la pub pour votre canard au moins tant que le breton (et le basque, le corse ou l'alsacien...) ne seront pas reconnus langues officielles de la République française."

Philippe C. St-Etienne (Loire)

"C'est toujours avec un grand plaisir que je prends mensuellement connaissance du "Peuple breton" : j'y trouve une information sur les 5 départements bretons qu'on ne trouve nulle part ailleurs. (...)

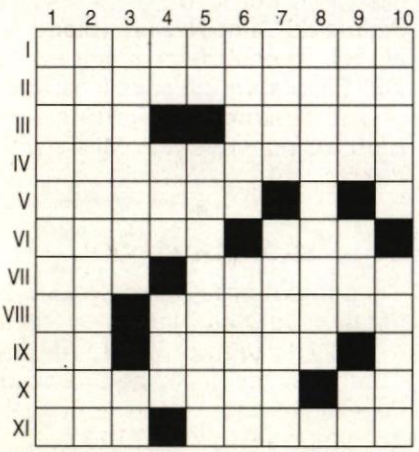
Puis-je me permettre une suggestion ? Notre télévision "régionale" est ce qu'elle est, c'est-à-dire souvent bien décevante. Il existe cependant parfois des émissions qui valent le coup et qui sont tout à son honneur. Dernièrement elle a diffusé en breton et en français "Un siècle de musique bretonne" en 5 épisodes remarquables. C'est tout à fait par hasard que j'ai pu avoir connaissance de cette diffusion : j'aurai pu cette fois-ci louper cet événement comme j'en ai manqué parfois d'autres, faute d'information. En effet, il faut vraiment en vouloir pour être au courant des programmes régionaux. (...) Pourquoi mon mensuel favori n'aurait-il pas une rubrique attirant notre attention sur les émissions "à voir", en français ou en breton ?"

Bernard Guérin, Meriadeg

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 113

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Bien qu'un fameux Allemand natif de Mayence doive sa célébrité à l'invention de cette technique, quelques auteurs en ont attribué la paternité à un certain Jean Breton, né près de Redon en 1416 et mort à Bruges en 1493.– II. Depuis plus d'un siècle, ils ont été très nombreux aux Chantiers de l'Atlantique.– III. C'est souvent mieux que moins ; Symbole de luxe pour les Grands-Bretons. – IV. Des neiges inconnues en Bretagne. – V. Ancienne source de revenus pour Nantais sans scrupules. – VI. L'être intellectuellement est plus qu'une gageure pour un leader du F.N. ; Lettres de Trémel. – VII. Lettres de Rennes ; On est heureux que la langue bretonne le soit encore.– VIII. Au cœur de Riec ; Un terme banal en Pays léonard. – IX. A la naissance de l'Aulne ; Danses d'outre-Manche. – X. On regrette que la langue bretonne ne le soit plus ; Pointe d'aiguille. – XI. Lettres de Theix ; Mot d'origine écossaise familier des publicitaires et des politiques.

VERTICALEMENT : 1. Victor Ségalen les a inscrits durablement dans notre mémoire. – 2. La mer peut l'être sans pour autant être moutonnière. – 3. En breton, ne semblent pas avoir gêné les intégristes ; Pas très dur même quand il est dur. – 4. Particule verbale optative ; A prendre ou à laisser ; Du en a fait un peintre nantais et vert un poète d'origine nantaise. – 5. Inversé : adverbe de lieu ; Ce que furent longtemps les Bretons pour leurs visiteurs parisiens. – 6. Ce poisson très vorace ne fréquente pas nos côtes ; Nécessite un garde dès qu'il y en a plusieurs. – 7. Inversé : parfume ou couronne ; St Méloir lui-même n'y retrouverait pas son nom, à moins d'utiliser... un démêloir. – 8. A base de thon, n'évoquent guère Le Mans. – 9. Inversé : ce saint possède sa chapelle près de Rosporden ; Affluent de la Vilaine ; Adverbe de négation. 10. On n'y rencontre plus guère de moutons nains ; Se fête le 19 mai.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 112

Horizontalement : I. COMPAGNONS (LOUIS GUILLOUX). – II. OCEANAUTE. – III. REAL ; BERRY. – IV. LAVER ; OG. – V. OC ; NOL ; ENE. – VI. NAUTILUS. – VII. NEDELEG ; EN. – VIII. IRB (BRI) ; ESSE. – IX. ED ; RENNES. – X. RAN ; RATION. – XI. SLANEY ; NRF.

Verticalement : 1. CORDONNIERS. – 2. OCE ; CAERDAL. – 3. MEAL ; UDB ; NA. – 4. PALANTE. – 5. AN ; VOILIERE. – 6. GABELLE ; NAY (YAN). – 7. NUER (REUN) ; UGENT. – 8. OTR ; ES ; SEIN. – 9. NERON ; ESSOR. – 10. YGERNE ; N.F. (NOEL DU FAIL).

Selaouit

par Pierre Morvan

Alan SIMON : «Excalibur, La Légendes des Celtes» (Sony Music, TSR 492713 2)



Un plan média en béton : on nous annonce 80 000 exemplaires vendus pratiquement avant même que le disque ne soit disponible dans les bacs... Une distribution prestigieuse puisque nous retrouvons au générique des noms aussi connus que ceux des Tri Yann, Denez Prigent, Dan ar Braz, Fairport Convention, Didier Lockwood, Carlos Nùñes ou Gabriel Yacoub, Angelo Branduardi ou l'ex Supertramp, Roger Hodgson... Bref, rien n'a été laissé au hasard et Alan Simon, l'auteur-compositeur de ce «concept-album», l'homme orchestre de toute l'entreprise, s'est donné les moyens de ses ambitions. Il nous offre une superproduction quasi-holywoodienne, une sorte de péplum celtique et musical...

Il faut dire que le thème de l'album mérite bien cela puisque ce n'est rien moins que la saga du Roi Arthur qui est ainsi mise en musique, d'impressionnante façon. La légende d'Arthur, de sa fidèle épée, Excalibur et de tous les héros de la Table Ronde. C'est Jean Reno lui-même (Le Grand Bleu !) qui, venu en ami, narre l'épique épopée, et entrelarde de sa voix grave les morceaux qui constituent l'album, et qu'interprètent à tour de rôle chacune des «guest-stars».

Avec l'aide de l'Orchestre Symphonique de Prague, des voix bulgares des Chœurs «Philippopolis», du Bagad Sant Nazer et de ses invités, le Nantais Alan Simon mène sa quête sans faiblir. Chacun des 17 titres inédits d'«Excalibur» est en soi un joli morceau de bravoure, ce qui n'a rien d'étonnant, vu la qualité du plateau réuni, non sans difficultés sans doute, par le maître d'œuvre. Le Graal est à portée de main et pourrait bien se présenter sous la forme d'un bel Héritage.

TRI YANN : (Déclic, Sony Music, B 11402)

Superproduction encore que cette version symphonique du répertoire tryanesque. Cette rencontre entre le plus nantais des groupes bretons et l'Orchestre National des Pays de la Loire n'a pas produit que de la



musique. Elle a aussi fait un peu de bruit dans le Landerneau des militants, certains allant même jusqu'à appeler au boycott des concerts du groupe, un appel assez inopérant, il faut bien le noter...

Reconnaissance implicite de la région bidon des Pays de la Loire ou simple prémisse de cette coopération inter-régions que le maître à penser du CUAB lui-même appelle de ses voeux ? Nous connaissons depuis assez longtemps les Tri Yann et leur constante implication dans tous les combats bretons, y compris celui de la réunification, pour pencher pour cette seconde solution. Et pour admettre, avec Jean Chocun, qui s'en est longuement expliqué dans un récent numéro du Peuple Breton, (2) que c'est avant toute chose de musique qu'il s'agit.

Et question musique, il est vrai que l'habillage orchestral apporte un souffle nouveau, davantage de force et de profondeur à ces chansons archi connues des Tri Yann que sont «Si mort à mors», «An Alarc'h», «La ballade du Cheval Mallet» ou «An Heol a zo Glaz». Avec Tri Yann, l'ONPL joue également quelques compositeurs bretons, tels Ladmirault ou Ropartz, une initiative qui pourrait peut être inspirer l'Orchestre de Bretagne... Un nouveau Tri Yann, avec une nouvelle version du «Bro Gozh» et sans «La Jument de Michao»... cela ne se refuse pas !

TRADITION CHANTEE DE HAUTE BRETAGNE : «Les grandes complaintes» (Ar Men/La Bouèze/Dastum 44/GCBPV, SCM 040-041)

Superproduction toujours, bien que dans un genre très différent, avec ce nouveau volume de la remarquable «Anthologie des chants et musiques de Bretagne» d'Ar Men. Là non plus, rien n'est laissé au hasard. Le travail est précis, rigoureux, scientifique. Le double album présente 42 chansons tout à fait



représentatives du répertoire des grandes complaintes de Haute Bretagne. Dramatiques, historiques ou fantastiques, elles sont interprétées par 44 chanteurs – «Le mari assassin» est chanté dans trois versions – connues ou moins connues du Pays Gallo. On retrouve ainsi les noms de Clémentine Jouin, Thérèse Voland, Jeannette Maquignon, Roland Brou ou Albert Poulain, auquel on doit aussi un important travail de collectage.

Un livret de 90 pages élaboré par l'ethnomusicologue Robert Bouthillier, avec une préface de Donatien Laurent, explique la démarche, retrace l'histoire du collectage et présente chaque chanson de façon détaillée. Un production importante.

Marie Laurence FUSTEC - Brigitte LE CORRE : «Gavottes à Scrignac» (Gwechall Goz, Diffusion Breizh, GG 001)

Comment peut-on être de Scrignac ? demande à sa façon faussement



naïve Yann Goasdoué en présentant ce disque de kan ha diskan pur sucre. Tout naturellement, par choix, répond-il de lui-même. Comme on choisit d'être breton. Marie Laurence FUSTEC et Brigitte LE CORRE ont choisi d'être de Scrignac et d'en interpréter le répertoire chanté. Elles le font avec talent et énergie, à la manière de leurs aînés, pour nous servir, comme l'indique le titre, une série de suites gavotte fort bien amenées. Nous le savions déjà mais ce disque vient à son tour le confirmer : la relève est assurée.

(1) PB n° 373, janvier 95
(2) PB n° 415-416, juillet-août 98

JOINT

Le joint breton semble être particulièrement visé. C'est déjà de Nantes qu'était partie l'attaque en piqué contre les Rennais de Billy Ze Kick et leur tube hallucinant, "Mangez-moi, mangez-moi" (1). Voilà maintenant que le groupe brestois Matmatah a droit à une "enquête préliminaire", lancée par le parquet de Nantes, pour sa chanson "Apologie", laquelle inciterait "à la consommation de stupéfiant". Du hasch dans les concerts rock ? Quelle drôle d'idée !

Le groupe, déjà classé parmi les meilleures ventes d'albums, bénéficie ainsi d'une pub inespérée et peut remercier la justice nantaise que rien ne semble effrayer, pas même le ridicule.

XXIe Siècle

Tout ce qui est nouveau n'est pas forcément beau ni facteur de progrès, le mot fait pourtant recette, sans doute parce qu'il ne veut rien dire. Avez-vous déjà vu un programme électoral qui ne vous annonce pas, enfin, une politique nouvelle ?

Voilà pourquoi je vous annonce à propos d'un événement qui approche à grands pas et comme l'avait déjà fait un Chinois bien connu : "Le XXI siècle sera nouveau ou ne sera pas". L'observateur attentif que je suis remarque bien des signes précurseurs qui peuvent porter à un certain optimisme quand aux changements qui arrivent. Le "changement", c'est comme "la nouveauté" : tout le monde peut le promettre sans tromper personne. Moi aussi! Ainsi :

1) Le député Goulard de Vannes, qui n'était pas connu jusqu'à ce jour pour des prises de position extrêmement gauchistes, vient de demander "la suppression de la tutelle des préfets sur les décisions des mairies". Qu'on lui offre un abonnement gratuit de 6 mois au PB et il franchira le reste du chemin pour supprimer(1) non seulement l'effet, mais la aussi la cause du mal.

2) Encore du changement dans la guerre des buvettes dans les stades. Il est fortement question d'aligner, pénalement, l'alcool sur l'herbe. Deux conséquences possibles : avec un gouvernement répressif, les dépositaires du Père Benoît vont se faire arrêter comme dealers. Avec un gouvernement laxiste, leurs camions vont arriver dans les Rev'party. On va directement vers une nouvelle affaire du Joint français.

3) Enfin ce qui n'est pas "nouveau" mais indique quand même un profond "changement" dans les mentalité, c'est ce professeur d'anglais de Saint-Malo qui, à la fois, se félicite de lire des textes en anglais dans son quotidien à l'occasion du sommet franco-britannique et s'inquiète, "si cela devait se généraliser," de voir le français "relégué au rang de langue régionale au sein de l'Europe". Mais c'est déjà fait madame! Dans l'Europe actuelle, toutes les langues sont locales, régionales, minoritaires, minorisées... Ni l'allemand, ni le catalan, ni le latin, ni l'anglais, ni le breton, ni le français ou le basque ou l'italien n'ont plus de 50% de locuteurs européens.

Avec l'Euro, voilà le véritable "changement" et ni Chevènement, ni Pasqua, ni Devilliers, ni Le Pen, ni Megret et les autres n'y pourront rien!

AL LOUARN

(1) Quand on dit "supprimer"
c'est administrativement, évidemment.

